58e ANNEE (6e SÉRIE) N° 46 4 NOVEMBRE 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Fondé en 1879 par Mgr F. PERRIOT

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

PROPERTY OF WESTON COLLEGE LIBRARY WESTON, MASS.

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : **R. DESVOYES**

Toutes les lettres doivent être adressées à : Monsieur le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Haute-Marne)

Chèques postaux : Nancy 21.88

PRIX DES ABONNEMENTS :

FRANCE et UNION FRANÇAISE
Doctrine seule. .... 200 fr.
Doctrine et Prédication .... 300 fr.

ETRANGER
Voir les conditions détaillées sur la couverture du 14 octobre.

On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*
Tous les nouveaux abonnements partent du 1er *Janvier* de l'année en cours.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS-8e.

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. Epuration et pacification, 673. — II. Mgr Affre, homme de caractère et homme de l'Eglise, 675. — III. La spiritualité des Etats-Unis, 677. — IV. Le partage du monde à Téhéran, Yalta et Postdam, 679. — V. La Grande-Bretagne dépose son bilan, 682. — VI. Le message de Fatima et la politique religieuse russe, 684.

Liturgie. — Consultations diverses, 686.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : R. P. Nicolas, M. Rigobert, J. Varraud, 688.

PREDICATION

Dominicales liturgiques. — XLII. *25e Dimanche après la Pentecôte* (5e apr. Epiphanie) : Apôtres et soldats... pour gagner la couronne, 313. — XLIII. *26e Dim.* (6e apr. Epiphanie) : Apôtres par l'amour d'un monde sans amour, 315.

Pour le 11 Novembre. — La voix des prêtres et religieux victimes de la guerre, 317.

Causeries liturgiques. — *Les fêtes du Sanctoral* : II. Les deux fêtes de S. Jean-Baptiste, 319.

En lisant. — Le « Souvenez-vous » de S. François de Sales, 320.

A propos de l'« Oliphone »

Plusieurs lecteurs se sont étonnés, et à bon droit, du libellé de l'annonce « *Oliphone* », parue le 30 septembre, p. 151, et le 14 octobre, p. 160. Nous nous excusons de cette distraction. — Il est dit, en effet, que cet instrument peut être utilisé « *pendant les offices* ». CETTE AFFIRMATION EST INEXACTE. La S. C. des Rites (décret n° 4247 du 11 février 1910) a interdit l'emploi d'instrument pour y reproduire des morceaux d'orgue ou de chants religieux. C'est d'ailleurs ce que l'*Ami* a enseigné constamment (cf. 1929, p. 364 ; — 1933, p. 446 ; — 1948, p. 224).

Erratum. — N° 45 (28 octobre), dans plusieurs exemplaires, il faut lire : p. 665, note 5, lignes 3 et 4 : « *245 (ère romaine) à 334 (ère chrétienne)...* » ; — note 8 : ajouter la mention de KIRSCH, *Enchiridion fontium Hist. eccl.*, Herder ; — note 10, ligne 2 : *Liber pontificalis*, t. I..., p. CXXIII, 211.

PETIT COURRIER

Q. — Pourquoi S. Aubert est-il le patron des boulangers ; — S. Maurice, celui des teinturiers ? Connaissez-vous quelque cantique en leur honneur ?

R. — S. Aubert, patron des boulangers, fut évêque de Cambrai et Arras, de 633 à 669 ; sa fête est le 13 décembre, au Martyrologe, mais célébrée le 13 février dans les diocèses ci-dessus. Pour quel *miracle*, ou fait merveilleux fut-il choisi comme patron par les boulangers ? Je l'ignore... Peut-être à cause de sa charité qui fit de lui le « père des pauvres » ?

S. Maurice (fête le 22 septembre) est, en effet, patron des teinturiers. Pourquoi ? Ne serait-ce pas par une application de textes scripturaires en l'honneur des saints martyrs : « *Qui laverunt stolas suas et dealbaverunt eas in sanguine Agni* » (Apoc., VII, 14) ; — « Quis est iste qui venit de Edom, *tinctis vestibus* de Bosra ? iste formosus in stola sua... » (Isaïe, LXIII, 1) ?

Q. — Connaissez-vous une sainte *Roselyne ?* On me dit ce nom très répandu en Provence où sainte Roselyne aurait des sanctuaires vénérés.

R. — Voulez-vous relire la réponse parue au Petit Courrier *(Ami*, 1947, p. 82 et 87 des couv.) ? Vous verrez mentionner *Ste Roselyne*, vierge, de l'ordre des Chartreux (1263-1327), fêtée le 17 janvier ou le 16 octobre.

Q. — L'*Ami* pourrait-il me donner quelques renseignements sur l'*Antoinisme*, ou m'indiquer quelques livres ou brochures traitant de ce sujet ?

R. — Voyez l'art. de G. Jacquemet : *Antoinisme* dans *Catholicisme*, fasc. II, col. 675-676 ; vous y trouverez tout l'essentiel. L'antoinisme a été fondé par un ouvrier belge Louis Antoine (1846-1912), dit le *Père*, le *Guérisseur*. Voici la conclusion de l'art. : « Comme toutes les thérapeutiques psychologiques, l'antoinisme est sans doute capable de procurer des guérisons, mais il semble plus capable encore de détraquer les esprits simples et de les détourner du christianisme, pour les conduire à une vague mysticité sentimentale, alourdie de quelques rêveries extravagantes. »

Q. — Est-ce *S. Prosper d'Aquitaine* qui est honoré le 25 juin ? Ce personnage était-il saint ?

R. — D'après Dom Baudot *(Dict. d'hagiographie*, p. 544), c'est bien S. Prosper d'Aquitaine qui est mentionné au Martyrologe romain le 25 juin. S. Prosper de Reggio († 466), évêque de cette ville, serait peut-être le même que S. Prosper de Riez, mais serait distinct du premier.

Sur S. Prosper d'Aquitaine on sait peu de choses. Il naquit vers la fin du IVe siècle et mourut après 455. Il semble être resté laïque, même s'il fréquenta le monastère de Marseille. L. Valentin dans son ouvrage *S. Prosper d'Aquitaine : étude sur la litt. lat. eccles. au Ve siècle en Gaule*, in-8 de XII-234 p., Paris, Picard, 1900, déclare « qu'il n'existe aucune pièce... d'où l'on puisse légitimement conclure qu'il ait été considéré comme saint » (p. 154). Cependant il est honoré au diocèse de Limoges (le 27 juin, d'après Dom Baudot), dans le diocèse de Tarbes (d'après F.-G. Holweck, *A biographical Dictionary of the Saints*, Herder). Deux missels de Rouen, l'un en 1728, l'autre en 1759, mentionnent au 25 juin les oraisons prescrites pour la commémoraison « *S. Prosperi, Ecclesiæ Doctoris* ». Peut-être y a-t-il d'autres lieux de culte ? (Voir : Bricout, *Dict. prat. de Conn. relig.*, art. *Prosper (S.)* qui montre bien toutes les incertitudes ; — dans le *Dict. de Théol. cath.*, art. *Prosper d'Aquitaine (S.)*, G. Bardy ne soulève pas le problème, il traite de l'œuvre théologique).

P. 114. — Signalons (d'après la *Revue d'Hist. de l'Eglise de France*, janvier-juin 1947) : Albert GARREAU, *Histoire mariale de la France*, in-8 de 264 p., Paris, Edit. des Sts-Pères, 1946.

P. 158. — *L'Autel* est une revue qui ne s'adresse pas aux enfants de chœur, mais aux Grands Clercs (à partir de 14-15 ans). Elle peut intéresser tous les prêtres, employés d'église, personnes qui s'occupent de liturgie. (Abonnement : 200 f. par an ; c. c. p. Paris 1821.08). L'adresse est *19*, rue de Varenne, et non pas *16*.

Abbé A. DAVID. — **En aide à nos morts avec Notre-Dame.** — In-12 de 60 p., 50 f. — En vente aux bureaux de l'Œuvre expiatoire, La Chapelle-Montligeon (Orne).

Si la prière de Marie possède une efficacité incomparable pour le soulagement des âmes du purgatoire, il n'en est pas moins vrai que les fidèles ont, eux aussi, leur contribution à apporter en faveur de ces mêmes âmes. Telles sont les deux grandes vérités que la présente brochure rappelle opportunément à la veille du mois de novembre. Ces principes une fois posés, elle montre comment nous pouvons nous acquitter de ce devoir au moyen de la messe et du rosaire en particulier. Elle esquisse aussi l'histoire de deux importantes réalisations en ce domaine : l'Œuvre expiatoire de Montligeon et la congrégation religieuse des Auxiliatrices du purgatoire. La pratique de l'acte héroïque par lequel, suivant l'enseignement de S. Louis Grignion de Montfort, on abandonne tous ses mérites à la Sainte Vierge en faveur des âmes souffrantes, est exposée avec ses avantages, contre lesquels les objections qu'on pourrait soulever demeurent sans valeur.

R. P. RIQUET, S. J. — *Retraite pascale :* **Pour vivre... aimer.** — In-12 de 70 p., 55 f. — Paris, Spes.

En conclusion d'un carême consacré à l'attitude du « chrétien face à la vie », la présente retraite pascale ne pouvait avoir un thème plus opportun que la vie chrétienne elle-même. Celle-ci est considérée par les sommets, avec son grand précepte de la charité, spécialement la charité envers le prochain. Trois aspects principaux, pour chacun des trois premiers jours de la semaine, en sont relevés : elle doit être *effective* et fondée tant sur un *dévouement* actif que sur la *chasteté* soit conjugale soit extraconjugale. Elle trouve son idéal en Dieu qui a aimé les hommes sans réserve en leur donnant le *Pain de vie* (Jeudi Saint) et en immolant son Fils pour eux (Vendredi Saint). Cette doctrine est exposée avec clarté et appuyée sur un large usage de la Sainte Ecriture. Les exigences de la morale chrétienne y sont rappelées avec une courageuse franchise.

Chanoine PRADEL. — **Du plaisant au sérieux.** — In-12 de 166 p., 150 f., franco 162 f. — Editions Siloë, 8, place St-Sulpice, Paris-6e, c. c. p. Paris 3811.49.

Voici, s'ajoutant à bien d'autres, un nouvel ouvrage où M. le chanoine Pradel a consigné le résultat de l'expérience acquise par lui au cours de trente deux ans d'enseignement passés dans un grand collège. Il contient, selon l'expression de l'auteur, de « simples notations » ou articulets traitant de questions pédagogiques et parus dans divers périodiques. Une idée, soulignée d'un trait anecdotique, en forme la substance. Chacun d'eux est complet par lui-même et ils se suivent sans lien logique, groupés seulement d'une manière un peu artificielle sous quelques idées principales : idée qu'il faut se faire de l'enfant, formation des facultés, méthode à employer en éducation. Quelques instants disponibles entre deux travaux permettront d'en lire un certain nombre et en même temps qu'un profit on y trouvera une détente, car le court récit qui les termine est souvent savoureux.

A. LETOUSEY. — **L'école laïque peut-elle faire l'union des Français ?** — In-12 de 32 p. — Edit. St-Paul, 6, rue Cassette, Paris.

A cette question la Ligue de l'enseignement répond affirmativement, sous prétexte que la science réalise l'accord universel autour de ses vérités démontrables et que l'école laïque enseigne la science à l'exclusion de toute religion ou philosophie.

La présente brochure montre le sophisme qui est à la base d'une telle affirmation : les sciences naturelles ou physiques ne sont pas les seules qui s'offrent à l'esprit humain ; les réalités métaphysiques nous sont, elles aussi, accessibles avec leur genre de certitude. En fait, sans vouloir l'avouer, la thèse laïque repose sur un postulat positiviste. Le régime scolaire, en France, doit pour rallier tous les suffrages s'inspirer d'un véritable libéralisme.

Cette brochure, par la clarté de son style, sera employée utilement comme tract de propagande dans les controverses actuelles.

58e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 46 4 NOVEMBRE 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Epuration et pacification. — II. Mgr Affre, homme de caractère et homme de l'Eglise. — III. La spiritualité des Etats-Unis. — IV. Le partage du monde à Téhéran, Yalta et Potsdam. — V. La Grande-Bretagne dépose son bilan. — VI. Le message de Fatima et la politique religieuse russe.

I

« L'épuration, sujet difficile et pénible : la plaie saigne encore et, quelque précaution qu'on mette à la toucher, de quelque baume qu'on l'oigne, on fait crier le patient, c'est-à-dire l'opinion française.»

Cette phrase, par laquelle M. Joseph Folliet introduit son article « *De l'Epuration à la Pacification* », dans les *Etudes* de septembre 1948, indique, dès le principe, le souci qui l'anime. On se souvient qu'il est intervenu déjà par de vigoureux plaidoyers sur cet ulcère national, qui s'appelle le régime actuel de beaucoup de prisons [1]. Il porte en lui une fibre toujours prompte à s'émouvoir, de préférence pour les causes généreuses et désespérées. Et cette fibre est profondément chrétienne ; elle se trempe aux sources du divin Evangile. Et c'est pourquoi nous sommes heureux de faire écho à ses vibrations et à ses appels.

Mais pourquoi l'épuration est-elle donc un sujet si « difficile et pénible » ? Parce que la France reste déchirée, parce que la voix de la raison, de la justice, de la fraternité a bien de la peine à s'y faire entendre. « Et pourtant il faut parler ». L'honneur du pays, l'honneur de notre sainte religion y sont pareillement engagés. Parlons donc, par la bouche de M. J. Folliet. C'est un bon guide. Il établit en premier lieu que l'épuration, au lendemain de la libération, « était psychologiquement, politiquement, et moralement inévitable. »

Songeons à toutes les horreurs dont la France fut la victime, sous l'occupation. C'était la condamnation radicale de la « collaboration ». Il y avait donc, nous dit-il, des sanctions à appliquer à ceux qui avaient adopté une politique dont les résultats furent si lamentables pour tous et si décevants pour eux-mêmes. Mais il n'y avait pas eu que des erreurs politiques, il s'était produit des crimes inexcusables : délations ouvertes ou anonymes, brutalités, vols, pillages, tortures, assassinats. Pour ces crimes, il s'était rencontré des exécuteurs, mais aussi des instigateurs, qui « trop élégants pour se salir les mains, les avaient encouragés par la plume ou couverts de leur autorité ». Des mercantis avaient édifié sur la misère commune des fortunes scandaleuses. Un Etat, soucieux de restauration nationale, se devait à lui-même et devait à la France tout entière, d'exercer sur de tels forfaits une justice exemplaire.

Ce premier point bien assuré, il s'agit de savoir comment s'est faite l'épuration. Il est clair qu'il ne devait à aucun moment être question de simples représailles. La *vendetta* appartient à un stade de civilisation barbare et primitif. Que devait-on chercher avant tout ? Evidemment *à réconcilier* les Français, divisés par la guerre.

« Nous avions combattu le nazisme au nom de la liberté, de la civilisation, de la personne humaine ; le moment venait de montrer qu'il y avait, dans ces déclarations, autre chose que de la propagande. »

Pour cela, disait, dès octobre 1944, M. J. Folliet, il fallait « que l'épuration fût rapide, juste et limitée ».

Juste, pour ne frapper que des coupables et pour leur appliquer des peines proportionnées à leurs fautes ou délits.

Rapide, pour en finir au plus vite avec cette opération chirurgicale et ne pas laisser le patient, c'est-à-dire la France, trop longtemps « sur le billard ».

Limitée, pour ne pas faire peser des menaces constantes sur une quantité d'excellents Français, dont le seul crime avait été d'être mal informés et trompés par la propagande. Il fallait donc établir une discrimination entre les chefs responsables, et les subordonnés qui avaient simplement obéi, sans savoir de quoi il s'agissait au fond, ou les suiveurs, qui avaient souvent cru faire de leur mieux pour le bien du pays, tel qu'on le leur faisait voir.

Il est évident d'autre part qu'il y avait une grande différence à faire entre les crimes de droit commun, que nulle circonstance politique, nulle conjoncture internationale n'excuse, et les délits de nature purement politique. Les premiers relevaient soit de cours martiales, soit des tribunaux ordinaires. Les seconds ressortissaient à une « justice politique » ne prononçant que des peines d'ordre politique : privation des droits civiques, destitutions et privations d'emplois, résidence surveillée voire bannissements et, exceptionnellement, la mort.

« Cette juridiction ne devait se prononcer que sur des actes, sur des responsabilités publiquement et officiellement prises. En aucun cas, il ne fallait rétablir le délit d'opinion, que les Etats totalitaires avaient remis en vigueur. »

[1] Voire notre *Causerie* du 1er avril 1948.

A ces trois conditions : rapide, juste, limitée, M. Folliet en ajouterait maintenant une quatrième, il voudrait que l'épuration soit *complète*, c'est-à-dire qu'elle ne se borne pas aux fautes de 1940 à 1944, qu'elle ne cherche pas, dans ces limites de temps, un ou plusieurs « boucs émissaires », mais qu'elle remonte aux responsables de notre impréparation à la guerre et de notre défaite !

« Le temps se prêtait à recommencer au grand jour le procès de Riom, dont la pression allemande avait fait une caricature. »

En face de ces exigences du simple bon sens et de la justice la plus élémentaire, que s'est-il passé ?

« De l'extrême droite à l'extrême gauche, toutes les nuances de l'opinion s'accordent à considérer, pour des raisons variables, parfois discordantes, l'épuration comme une opération ratée. La critique indépendante ne peut leur donner tort. »

1° L'épuration n'a pas été complète. Les responsables de la défaite, les comportements du parti communiste de 1939 à 1941, — deux ans de « trahison nationale » ! — n'ont été portés devant aucun tribunal, n'ont donné lieu à aucune sanction ! Encore maintenant, ce sont des sujets « tabou », dont il semble qu'il n'est pas permis de parler. Les communistes peuvent même, osent même se placer à l'avant-garde de la résistance ! Ils se donnent pour « superpatriotes ». Et pourtant que de choses n'y aurait-il pas à dire pour leur attitude de 1939 à 1941, et même pour celle des années qui suivirent.

« De la sorte, écrit, avec raison et courage M. J. Folliet, la répression a pris l'allure d'une revanche politique, au même titre que le procès de Riom et l'internement de MM. Léon Blum ou Daladier, — la vengeance d'équipes qui, battues en 1940, ont vu la roue tourner en leur faveur après la Libération, — et non point la justice sereine et universelle, rendue au nom des intérêts permanents de la France. »

2° En second lieu, l'épuration n'a pas été rapide. On ne peut même pas écrire ce mot sans qu'il prête à sourire — un sourire bien amer en vérité. Plus de quatre ans après la libération et de trois après la victoire sur l'Allemagne, elle n'est pas finie. Les juridictions d'exception, qu'il ne convenait d'établir que pour un court terme, existent toujours. On remue toujours la boue fétide. On discute, on ergote, autour de la « collaboration », mais tout cela ressemble à un « brassage de haines » qui n'a rien à voir à la vraie justice. Mieux encore, on entrevoit la nécessité de réviser certains procès particulièrement scandaleux : on n'en sortira pas !

3° Juste, l'épuration ! Comment y croire ?

« Selon les moments et les lieux, le même chef d'accusation vaut ici la mort, ailleurs vingt ans de travaux forcés, là cinq ans d'indignité nationale, plus loin l'acquittement. J'ai connu le cas d'un condamné à mort par contumace ; pris, jugé de nouveau, il eut, de justesse, cinq ans d'indignité nationale. »

Les cas semblables sont innombrables. On a vu un rédacteur de journal frappé de sept ans de travaux forcés et le directeur du même journal, acquitté. Le journaliste qui a chanté les louanges du mur de l'Atlantique est condamné à mort, l'entrepreneur qui l'a construit s'en tire avec une amende. Un militaire qui n'a fait qu'obéir aux ordres est condamné aux travaux forcés, celui qui a donné ces ordres est un « héros de la Résistance » — avec un grand R !

« Avoir collaboré à un journal vichyssois disqualifie un homme ; mais avoir demandé aux autorités allemandes la permission de faire reparaître *L'Humanité* qualifie l'auteur de la demande à siéger dans une commission d'épuration. On pourrait continuer indéfiniment la kyrielle. »

4° Quant aux « limites » dans lesquelles devait se tenir l'épuration, elles ont été immensément dépassées. Le général de Gaulle avait parlé d'une « poignée de traîtres ». J'ai cité moi-même, à propos des responsables de la défaite, qui n'ont jamais été inquiétés, depuis la Libération, cette phrase de Napoléon :

« Il y a moins de traîtres que vous ne croyez et il y a en revanche quantité de gens faibles, vaincus parce que les circonstances furent cent fois plus fortes qu'eux [2]. »

Il est impossible d'admettre que dans un grand peuple, les « traîtres » proprement dits soient légion. Or, l'épuration a entrepris de nous faire croire que la France en était pleine ! Quel soufflet sur la joue de la patrie !

« Nous ne croyons pas exagérer en évaluant à quelque deux cent mille le nombre des personnes incarcérées au lendemain de la Libération. Ces chiffres impressionnants, sans manquer au patriotisme, il est permis de les trouver excessifs. »

Rappelons-nous du reste comment furent faites les arrestations et incarcérations. La police arrêtait au petit bonheur, d'après des listes noires dressées d'avance. « Comment et par qui ? » Le plus souvent sur des dénonciations anonymes, dictées par la jalousie ou la haine, ou sur des bavardages inconsistants.

« J'ai connu, écrit M. J. Folliet, deux cas de gaullistes militants, arrêtés en exécution de mandats de 1942, un autre cas où la police vint chercher... un résistant admirable, tué dans le Vercors. Episode tragi-comique : en 1944, un brave homme, rentrant chez lui impromptu, trouve sa femme en conversation galante avec un milicien. Il essaye d'expulser l'intrus, mais il est expulsé lui-même. En redescendant l'escalier, il s'écrie : « Eh bien, si c'est comme ça, je m'en vais me mettre, moi, de la milice ! » La concierge, qui entend cette forte parole, la thésaurise dans son cœur et, au lendemain de la Libération, le dénonce comme milicien. Il accomplit quelque six mois de prison préventive, puis parvint à passer en cour de justice, qui, naturellement, l'acquitta, mais non sans que son infortune eût été rendue publique [3]. »

Mais non seulement, les arrestations furent très souvent arbitraires et plus d'une fois absurdes, les interrogatoires furent d'ordinaire marqués de violences dignes des nazis, menaces, injures, « passages à tabac », tortures, etc. ; détentions préventives sans fin suivies par des non-lieux ou des acquittements qui démontraient la légèreté avec laquelle on avait agi ; prisons sordides, sans hygiène ni moralité, marché noir, mélange des « politiques » et « droit commun ».

[2] Voir L. Cristiani, *La Fin d'un Régime*, Lyon, Vitte, p. 518.

[3] En note, l'auteur ajoute : « Cette anecdote n'est pas la seule de ce genre. En juin 1945, une femme comparaissait devant la Cour de Versailles sous l'inculpation d'avoir dénoncé son mari et de l'avoir fait fusiller. En cours d'audience, un témoin inattendu se présenta : c'était le mari !... »

A l'épuration judiciaire, il convient d'ajouter l'épuration administrative, opérée par des « jurys d'honneur », recrutés au hasard, soumis aux influences politiques et aux rancunes personnelles.

« Telle commission d'épuration de la radio fut, pendant quelques jours, présidée par un malheureux qui devait, quelques mois après, subir une condamnation à vingt ans de travaux forcés pour collaboration. »

Mais ce qu'il faut signaler de plus triste, dans cette période dite de la Libération, ce sont les lynchages, les assassinats, plus ou moins anonymes qui furent perpétrés un peu partout, et surtout dans le sud-est, le centre et le sud-ouest. On a estimé le nombre de ces attentats à environ 80.000. M. Folliet croit le chiffre exagéré. En réalité on n'en sait rien. Il est vrai que tous les disparus ne sont pas forcément des morts ; il en est qui se cachent encore et qui ont su se mettre à couvert à temps. Mais il y a eu des forfaits incroyables et tout le monde peut en citer de véritablement affreux : des hommes supprimés que l'on faisait passer pour soustraits à la justice par leurs amis, des femmes traitées indignement, parfois horriblement, comme cette respectable personne, que je pourrais nommer, qui fut arrosée de pétrole et brûlée vive, pour « pétinisme ».

M. Folliet cite de même Yves Urvoy, « exécuté dans le sud-ouest, qui était un homme magnifique ». Sans doute « il avait cru au maréchal. Mais personne de sensé ne pouvait trouver en lui la moindre complaisance ni pour l'Allemagne, ni pour le nazisme. »

Si l'on en vient aux grands procès de l'épuration comme ceux de Pucheu et de Laval, il faut reconnaître qu'il furent lamentablement conduits. Quel scandale de constater qu'un de la Porte du Theil, fondateur des Chantiers de jeunesse — « l'une des rares créations valables de Vichy », dit M. Folliet, — a passé par les prisons françaises. « La matière est si riche qu'il faut se borner. »

Et maintenant ? Eh bien ! maintenant, il serait temps de passer de la répression à la réconciliation. Si l'épuration avait été bien conduite, ce serait aisé : une large et définitive amnistie y suffirait. Mais actuellement elle est encore impossible. Pourquoi ? Parce que la justice de la Libération a si mal fait sa tâche qu'il reste encore en prison des criminels, qui ne méritent aucune pitié, et des innocents ou des idéologues inoffensifs, qui devraient avoir été remis depuis longtemps en liberté. On ne saurait renvoyer dos à dos les uns et les autres. M. Folliet propose ce qui suit :

« Nous envisagerions des amnisties partielles atteignant d'un coup, de larges couches de la population condamnée. Par exemple, pour les délits d'opinion et d'obéissance, lorsqu'ils ne comportent pas l'approbation explicite de la délation ou du meurtre ; les délits commis par des jeunes gens de moins de vingt et un ans, lorsqu'ils n'impliquent ni délation ni crime de droit commun. »

Il y a de nombreuses révisions de procès qui s'imposent. Il faudrait créer pour cela une procédure expéditive. En attendant, il faut humaniser le régime des prisons, séparer définitivement et au plus vite les « politiques » des « droit commun ».

« L'essentiel est d'avoir une politique d'apaisement qui tienne compte de la justice, et de la suivre avec fermeté et souplesse, contre vents et marées... Il est temps que l'épuration fasse place à la pacification. Aux chrétiens de le comprendre et de le réaliser. »

Nous souscrivons, quant à nous de tout cœur, à cette conclusion.

II

Dans le même numéro des *Etudes*, le chanoine Leflon dresse le portrait de « *Monseigneur Affre, homme de caractère et homme de l'Eglise* ».

Mgr Affre, dont le sacrifice glorieux, en juin 1848, a immortalisé le nom, était de taille très petite. Quand il arriva au Séminaire, en 1809, M. Emery lui demanda, en l'embrassant : « Mon enfant, avez-vous amené votre nourrice ? » Mais le vénérable supérieur de St-Sulpice apprit très vite à reconnaître, dans ce petit corps, une très grande âme.

« Oui, ajouta-t-il, il est petit, mais il a une grosse tête et nous en ferons quelque chose. »

De fait, la tête était grosse, solide, une vraie tête de Rouergat, ferme et un peu rude. « Un front très large, très haut, barré de deux plis transversaux. De grands yeux noirs et ardents, des lèvres serrées aux profondes commissures. »

Le jeune Affre était énergique, méditatif et concentré, à la fois audacieux et rêveur, ami de la solitude et de la réflexion, timide et autoritaire, indépendant et presque farouche, ne cherchant ni la popularité ni le bruit, nullement conformiste. Sa vie intérieure fut sans éclat, mais intense, et animée par une mystique d'action. Avant de monter sur les barricades, il passera sa dernière nuit en prières, seul dans sa chapelle, dans un long tête-à-tête avec Dieu.

« Son sacrifice sera le fruit de cette oraison suprême. La plus grande preuve d'amour, c'est de donner sa vie pour ceux qu'on aime. »

Avec un tel tempérament, Mgr Affre ne se laissait pas dominer par les événements ou les opinions. Il prenait position carrément. C'est ainsi qu'il fut et resta « gallican », mais non plus gallican à la mode ancienne. On pourrait le définir un « gallican concordataire », sauf qu'il maintient l'indépendance absolue du spirituel à l'égard de l'Etat et des régimes politiques. Il est gallican concordataire, en ce qu'il applique avec force l'autorité que le Concordat a donné aux évêques sur leur clergé. Il réagit vigoureusement contre la campagne des desservants qui exigent l'inamovibilité. Il ne veut pas d'une démocratie cléricale. « Démocrate et libéral au point de vue politique, il cesse de l'être dans son administration ecclésiastique. »

Par contre, si Napoléon avait conféré de vastes pouvoirs aux évêques, pour tenir par eux le clergé inférieur et pour tenir en respect le Saint-Siège, Mgr Affre n'admettait ni l'une ni l'autre de ces prétentions du pouvoir civil. Il ne pourra souffrir d'être réduit au rôle de fonctionnaire et de simple « préfet violet ». Le catholicisme doit, pense-t-il, défendre son indépendance contre la gallicanisme politique et ne s'inféoder à aucun gouvernement. C'était la doctrine même de M. Emery. Et Mgr Affre ne craignait pas de dire son sentiment sur ce point, avec éclat. Sous la Restauration, il était grand-vicaire à Luçon. Son évêque, Mgr Soyer, publia, à l'occasion des élections une lettre pastorale, qui recommandait les « bons candidats de Sa Ma-

jesté », accusant ainsi l'alliance étroite du trône et de l'autel. L'abbé Affre, son vicaire général, lui infligea, de la chaire de la cathédrale, une contradiction publique. Naturellement, il s'ensuivit entre lui et l'évêque une scène orageuse. Il dut faire ses malles et quitter le diocèse au plus vite.

Il passe alors à Amiens et devient vicaire général de Mgr de Chabon. Survient la révolution de 1830. Le prélat croit prudent de s'en aller, car la cité épiscopale est très agitée. C'est Mgr Affre qui est chargé de recevoir Louis-Philippe, en visite officielle, à la cathédrale. Il fait un discours empreint d'indépendance. « Le clergé du diocèse, dit-il, n'exprime qu'un seul désir, celui de remplir avec liberté un ministère qui n'est pas sans influer sur le bonheur de la contrée. » L'entourage du roi fait la grimace, à ce début. La suite ne vaut pas mieux ; les amis de l'orateur lui disent : « Vous ne pouviez vous barrer plus sûrement le chemin de l'épiscopat. » Lui-même déclarait : « J'ai brisé ma crosse à Amiens. »

Mais il a trop de caractère pour sacrifier ses principes et la liberté de ses propos à un souci de prudence pour son avenir ecclésiastique ! En 1840, cependant, il est question de lui pour Paris. Mais il a contre lui les légitimistes et les orléanistes, d'accord pour une fois. On lui envoie M. Cousin, pour le sonder. Il répond sans ambages : « Je ne me sens aucun goût pour prêcher le philippisme. » Heureusement, Louis-Philippe, dans ses choix épiscopaux, a rompu avec les préjugés de l'ancienne Cour. Il ne s'occupe plus des quartiers de noblesse du candidat mais uniquement de la science ecclésiastique qui le distingue. C'est lui qui a promu des théologiens tels que Mgr Gousset, Mgr Parisis, Mgr Donnet. Ce fut sur la recommandation de l'évêque de Strasbourg qu'il choisit pour Paris, Mgr Affre. On lui avait dit : « Nul n'est plus capable d'inspirer au clergé l'amour des fortes études et de diriger ses travaux. »

Louis-Philippe ne tarda pas à regretter son choix :

« Quelle faute j'ai commise, disait-il, lorsque j'ai laissé placer la mitre sur une tête si opiniâtre ! Mgr Affre, c'est une pierre brute des montagnes. »

Et l'intéressé, à qui on rapporte le propos du roi, réplique :

« Une pierre, c'est possible. Mais une pierre brute ce n'est pas vrai. Si pierre il y a, c'est une pierre que rien ne brisera tant qu'il y aura un devoir à remplir. »

Dans un dîner, l'archevêque se trouve aux côtés de Thiers. Au bout d'un moment, le prélat qui ne recule pas devant les franches explications, déclare :

— « Vous me boudez, M. Thiers. Vous ne m'avez pas encore adressé la parole.
— Monseigneur, j'aurais trop à vous dire.
— Mais c'est vous qui m'avez présenté comme archevêque ! Me choisiriez-vous aujourd'hui ?
— A vous parler franchement, je vous dirais que non.
— Vous vous souvenez pourtant que, lorsque vous m'avez nommé, je vous ai dit qui j'étais. Je vous ai assuré qu'archevêque, je serais avant tout l'homme de l'Eglise. Avec la grâce de Dieu, je ne crois pas avoir failli à ma déclaration. »

De fait, l'archevêque était intransigeant. Sur la question de la liberté d'enseignement, en particulier, il se montre intraitable. Ses discours du Nouvel An sont écrits sur un tel ton que, souvent, le *Moniteur* n'ose les reproduire. Louis-Philippe, un jour, essaie de la menace :

« Prenez garde, M. l'archevêque ; on brisera votre mitre sur votre tête.
— « Sire, cela pourrait arriver. Mais que Dieu conserve la couronne du roi ! Car on a aussi brisé bien des couronnes ! »

Dépité, le roi essaie de la méthode opposée : il fait miroiter le chapeau de cardinal :

« Avec ou sans chapeau, réplique Mgr Affre, je resterai exactement le même. »

Aussi, quand la révolution de février emporte le trône, nul ne songe à accuser l'Eglise de s'être inféodée au régime qui s'effondre. Mgr Affre est libre pour assurer la République de son loyal concours. La République ne s'y trompe pas et cette troisième révolution n'a pas du tout le caractère anticlérical des deux précédentes.

Cette même indépendance qu'il pratique envers le pouvoir, Mgr Affre, la maintient envers les classes dirigeantes. Il engage résolument l'apostolat dans des voies nouvelles. D'une part, il entend rendre au clergé le prestige de la science. Dès son élévation au siège de Paris, en 1841, il décide de fonder, au couvent des Carmes, une haute Ecole pour les études ecclésiastiques. Il publie une pastorale de 160 pages, pour en fixer le programme. Il comprend la nécessité de la spécialisation. Il ne suffit pas d'avoir des catéchistes, des pasteurs, des confesseurs, il faut des docteurs, des théologiens d'abord mais aussi des prêtres qui entrent dans le domaine des sciences profanes et soient à même d'y faire une place pour l'Eglise.

« Il faut des théologiens à l'Eglise, disait l'archevêque, dans son mandement, mais il faut aussi que quelques prêtres essayent de saisir les secrets de la science étrangère à leur mission. Pour nous, nous désirons ardemment cet honneur pour le sacerdoce et nous soupirons après le temps où, ayant réparé ses pertes, il pourra occuper un rang honorable dans les sociétés savantes et ressaisir la couronne que la tempête arracha violemment de son front, à la fin du siècle dernier. »

Rien de plus juste. Les absents ont toujours tort dit un proverbe. Si nous sommes absents d'un secteur de la science, nous sommes presque sûrs qu'on tentera de le dresser contre la religion chrétienne. C'est de cette constatation que découle l'idée des universités catholiques. Mgr Affre, sous ce rapport, fut un précurseur qu'il ne faut pas oublier. L'Ecole de Carmes débuta très modestement, en 1845, avec six étudiants. Dès 1846, l'un d'eux, le futur cardinal Foulon, obtenait la licence ès-lettres. En 1850, en voici un qui arrive au doctorat : Lavigerie, nom prestigieux. De tels fruits justifient toutes les initiatives.

« Aussi, le cœur de Mgr Affre reposera-t-il à juste titre dans l'église de Carmes, sous une inscription qui se termine par ces trois mots : *Pastor, Doctor, Martyr.* Aussi l'Institut catholique regarde-t-il avec une légitime fierté l'archevêque des barricades comme son authentique fondateur. »

Il est juste aussi que la mort ait réuni, aux Carmes, le tombeau d'Ozanam et le cœur de Mgr Affre. Bien que classique de goût et par amour de la précision et de la netteté, Mgr Affre savait qu'il est parfois opportun et même nécessaire de sacrifier à

la mode du jour. Il fut l'un des protecteurs de Lacordaire, admirable orateur certes, mais dans la note romantique de l'époque. Ce qui prouve plus encore la perspicacité du prélat, c'est sa position vis-à-vis de la question sociale. Une grande révolution s'accomplissait alors dans l'économie politique : révolution immense, mais voilée, lente, irrésistible autant qu'inaperçue : la révolution de l'industrialisme et du machinisme, basée sur le libéralisme économique. Cette révolution aboutissait à cette plaie qui n'est pas encore fermée : le prolétariat. Mgr Affre, dès avant son épiscopat, avait publié dans l'*Ami de la Religion*, un article retentissant sur le paupérisme. Il y adoptait d'avance les positions qui seraient celles d'Ozanam.

« Il y aura toujours des pauvres, observait-il, même dans les sociétés les mieux organisées et, toujours, la charité devra intervenir pour les soulager. Mais autre chose est la pauvreté inévitable des individus, autre chose le paupérisme d'une classe, qui constitue un désordre. Ce désordre, il faut y mettre fin. Or, la charité ne suffit pas à le supprimer ; le seul remède consiste dans la justice, qui assure entre producteurs une équitable répartition des biens. »

Que n'a-t-on écouté, dans les rangs des grands capitaines d'industrie, cette remarquable invitation à la justice sociale ! On eût épargné à la société et au monde bien des convulsions et bien des erreurs ! Malheureusement, il se trouvera des chrétiens, des catholiques, qui ne pourront comprendre, en dépit d'une haute intelligence : un Louis Veuillot, un Montalembert ! On trouvera, dans l'*Univers* du 7 juillet 1848 — au lendemain des sanglantes journées de juin — cette explication désolante de la fatalité du prolétariat :

« C'est une loi de Dieu à laquelle il faut bien se soumettre. » Et le 12 février suivant : « La société a besoin d'esclaves ; elle ne peut subsister qu'à ce prix. Il est nécessaire qu'il y ait des hommes qui travaillent beaucoup et qui vivent chichement. »

Ni Ozanam, ni Mgr Affre n'avaient admis cette loi « d'airain ». Ni l'un ni l'autre n'avaient surtout accepté d'y voir une loi de Dieu, mais tout au plus une loi dérivée de l'égoïsme humain !

Mgr Affre voulait corriger le jeu brutal de l'offre et de la demande, par l'intervention d'une justice supérieure. Sa doctrine est maintenant entrée dans nos têtes et nos cœurs. Elle paraissait alors « révolutionnaire et socialiste ».

Il estimait du reste que la condition faite aux ouvriers était encore plus préjudiciable à leurs âmes qu'à leurs corps ! C'était travailler en faveur des premières que de soulager les besoins des seconds. Il ne convenait pas que l'Eglise parût liée aux appétits des possédants et des riches.

Ce que Mgr Affre voyait fort bien aussi, c'est que le clergé, nécessairement enfermé plus ou moins dans ses églises et ses sacristies, ne pouvait plus atteindre le peuple, comme il l'aurait fallu. Il comprenait que l'action catholique ici pouvait seule suppléer à l'impuissance du clergé.

« Alors, on voit, à la grande stupéfaction des contemporains, des apôtres en veston réunir les ouvriers dans les églises, faute de salles d'œuvres, et, scandale suprême, monter en chaire, pour les catéchiser à leur façon. »

L'un de ces prédicateurs en veston, M. Ladreuille, est au surplus un diacre qui, d'accord avec ses supérieurs, a renoncé au sacerdoce, pour rentrer dans le monde et s'y faire l'apôtre des humbles. Mgr Affre l'appelle : « Mon ami, lui dit-il, je vais vous ordonner prêtre et vous continuerez. » Ainsi fut fait. M. Ladreuille fut ordonné, mais il remplit Notre-Dame de travailleurs, qui le connaissaient déjà. Il leur parle en de tels termes que le roi Louis-Philippe s'alarme de cette révolution cléricale et formule des observations. Cela prouve que Mgr Affre avait prévu les voies où s'engagerait un jour la Mission de Paris et ses vaillants apôtres !

Telle fut la carrière d'un évêque destiné au martyre. Dans une page superbe, Bourdaloue a montré que la plus grande révélation que le Saint-Esprit ait faite aux apôtres, au jour de la Pentecôte, fut l'intelligence de la croix et du martyre. Mgr Affre, ouvert à toutes les idées généreuses, était par sa foi même, qui était ardente, ouvert à cette intelligence-là. On sait comment il s'offrit en médiateur entre les ouvriers insurgés et le gouvernement Cavaignac, et comment, alors qu'il plaidait la cause de la paix et de la réconciliation, une balle, tirée d'en haut, par derrière, par une main inconnue, vint le frapper.

Il tomba mortellement blessé, en s'écriant : « Que mon sang soit le dernier versé ! »

A la différence de beaucoup d'autres « mots historiques » celui-là fut réellement prononcé et à plusieurs reprises. La mort du grand archevêque éait le digne couronnement d'un grand épiscopat. Nous conclurons avec M. J. Leflon :

« Son action a marqué un moment crucial dans l'évolution de l'Eglise de France. Nous commençons seulement à en mesurer l'importance : plus la réflexion des historiens s'approfondira, plus ils découvriront que Mgr Affre appartient à la grande histoire. »

III

Dans la *Revue... des deux mondes*, du 1er septembre 1948, M. Robert Lacour-Gayet nous parle de « *la Vie spirituelle aux Etats-Unis* ». C'est un grand sujet et qui mérite de retenir notre attention. Tout ce qui est de l'esprit est nôtre ! Nous serons toutefois un peu déçus par les constatations très objectives du distingué observateur. Professeur dans une université américaine, il est mieux placé que personne pour nous dire ce qui se cache au plus profond de l'âme américaine. Mais son premier mot est un mot désabusé :

« J'ai longtemps, dit-il, rêvé d'écrire sur les Etats-Unis un livre de cinq cents pages ; je l'intitulerais : *La Psychologie américaine*, et, sur chaque page, figurerait seulement un vaste point d'interrogation. La crainte de ne pas trouver d'éditeur a cependant jusqu'à ce jour arrêté ce projet... »

Voire ! mais enfin, puisqu'il faut bien dire quelque chose de la spiritualité en Amérique, il est d'abord indispensable de préciser que

« la vie spirituelle ne correspond pas exactement aux Etats-Unis à la définition que nous avons l'habitude de donner. »

La principale différence est que la spiritualité, chez nous, est d'abord victoire sur la matière, donc renoncement, méditation, solitude, contemplation. Aux Etats-Unis, chose curieuse, quand on connaît

les origines calvinistes et puritaines de la partie la plus ancienne de la population, il y a un « optimisme robuste », une confiance dans l'homme et dans son action, un goût de l'aventure, de l'audace, une foi dans la science et dans l'instruction :

« Dans tout pays, disait Washington, la connaissance est la base solide du bonheur. »

Tous les successeurs du premier président des Etats-Unis ont dit la même chose. Aussi voit-on, là-bas, une sorte de frénésie d'apprendre se faire jour dans la jeunesse des deux sexes.

« Il existe aux Etats-Unis 700 universités, publiques ou privées, religieuses ou laïques ; et dans l'une d'entre elles, ou j'ai l'honneur d'enseigner, l'Université de New-York, on comptera, l'automne prochain 60.000 étudiants, à peu près la population d'Orléans. C'est à peine si quelques esprits clairvoyants commencent à apercevoir les dangers inéluctables de la dévaluation intellectuelle qui doit en résulter. »

Et l'Américain, grand ami du confort, très doué pour la mécanique, et lancé à la poursuite de toutes sortes d'inventions tendant au bien-être, est également convaincu que, grâce à l'instruction, l'homme deviendra meilleur, qu'il « oubliera la haine, pour découvrir l'amour, qu'il maudira la guerre pour glorifier la paix. »

Quelle distance entre cet optimisme un peu primaire et notre sombre pessimisme, trop justifié par les faits : nous sommes portés à croire au contraire, que le progrès scientifique, s'il n'est pas guidé, soutenu, retenu, éclairé par la foi chrétienne, va directement à la catastrophe !

Ce qui est sûr, c'est que même en religion, l'Américain diffère de nous.

« Saint Vincent de Paul et non pas sainte Thérèse d'Avila, voilà, pourrait-on dire, un type de saint qui serait sûr d'être populaire aux Etats-Unis. »

M. R. Lacour-Gayet nous est donc témoin que l'*américanisme*, cette sorte d'hérésie que Léon XIII condamna en 1899, par sa lettre *Testem benevolentiæ*, adressée à l'archevêque de Baltimore, le cardinal Gibbons, n'a pas entièrement disparu. On y a toujours une préférence marquée pour les « vertus actives », placées très loin au-dessus des « vertus passives ». En somme, aux Etats-Unis, c'est Marthe qui a choisi la meilleure part, et non Marie !

La spiritualité américaine est donc en premier lieu, une spiritualité qui tend à l'action. On pourrait dire, en second lieu, qu'elle s'arrête volontiers aux perspectives du monde présent, qu'elle prétend aménager la terre en une sorte de paradis, par la seule volonté des humains et par les résultats de la technique. Il n'y a pas si loin, quand on y regarde de près, de cette spiritualité, à celle du communisme. Il s'agit toujours de donner le « confort » au plus grand nombre possible d'hommes. Le paradis, c'est de part et d'autre, d'avoir une auto, un chez soi bien organisé, la radio, le cinéma à sa porte, et la paix extérieure. Seulement, les Etats-Unis iraient à cette fin suprême par « la liberté, le respect de soi, la justice démocratique », tandis que l'U. R. S. S. trouvera plus pratique et plus sûr d'y aller par la contrainte policière et la servitude des citoyens en face de l'Etat.

Voici en quels termes Walt Whitman, chantre de la démocratie, expliquait au monde l'apport de l'Amérique à la civilisation :

« Je vous ai entendu demander une explication de cette énigme : le Nouveau-Monde, et une définition de l'Amérique et de sa démocratie athlétique.

« C'est pourquoi, je vous adresse mes poèmes, afin que vous découvriez en eux ce que vous désirez.

« Devant chaque individu s'ouvre la Liberté, le Mieux, et encore le Mieux.

« Chacun d'entre nous inévitable.

« Chacun d'entre nous sans limites, chacun d'entre nous, homme ou femme, avec ses droits sur terre.

« Chacun d'entre nous participant aux buts éternels de la terre.

« Chacun d'entre nous paré d'un reflet divin. »

Il serait aisé en somme de donner un tour religieux et chrétien à cette déclaration, mais elle reste curieusement à mi-chemin du ciel. Ce « reflet divin », dont parle le poète, est-il la « participation à la nature divine » par la grâce, dont parlait saint Pierre ? Il est difficile de le savoir. Ne serait-ce pas plutôt un individualisme illimité, allant jusqu'à la divinisation de l'homme ?

Au cours du XIXe siècle, l'Amérique fut le pays des entreprises gigantesques, de la griserie par le machinisme. L'argent semble y prendre la place de Dieu. Une anecdote charmante illustre fort bien cette période. Un pasteur méthodiste écrivit un jour au célèbre Ralph-Waldo Emerson que ses ouailles le désespéraient par leur indifférence :

« J'ai pourtant tout fait, disait le pasteur, pour les attirer : des pique-niques, des tombolas, des séances théâtrales ; rien ne semble réussir. »

Emerson lui répondit par une lettre ne contenant que six mots :

« Pourquoi ne pas essayer la religion ? »

Quelle leçon pour les apôtres modernes de toutes les Eglises !

Mais où en est-on maintenant, en Amérique ? Grand désarroi, dans tous les esprits. Des Eglises divisées, une moralité en décadence : un divorce sur trois mariages, d'après les dernières statistiques ; un système d'éducation moins soucieux de culture que de technicité ; une littérature qui oscille entre l'obscénité la plus ignoble et le conventionnalisme le plus lassant. Comme le dit M. Lacour-Gayet, « les Etats-Unis de 1948 connaissent, à leur manière, le mal du siècle ».

La démocratie elle-même rencontre moins de ferveur qu'autrefois. Non cependant que les Américains songent à l'abandonner ! Ils sont attachés au contraire à leur régime plus que jamais, c'est la confiance qui baisse. On a des doutes sur l'efficacité de la politique. On regrette que l'Amérique ait une politique étrangère.

« J'en ai fait, écrit notre auteur, récemment l'expérience. Dans un de mes cours, sur une quarantaine d'étudiants, pas un ne se révéla capable d'indiquer ce que fut exactement la fameuse Charte de l'Atlantique ; un seul énuméra sans se tromper les « *Four Freedoms* » — « Quatre Libertés » — du Président Roosevelt ; quant à l'O.N.U., tous en parlèrent avec plus d'ironie que de foi. »

On est désabusé. On est revenu de la guerre avec une grande lassitude au cœur.

Où en est, d'autre part, l'esprit religieux ? Pour nous, pas de véritable spiritualité sans cela. Lorsque l'esprit cherche à aménager la terre en paradis,

il reste dangereusement esclave de la matière et de l'illusion de la vie présente.

Or, en Amérique, il faut noter d'abord que sur 140 millions d'habitants, il n'y en a que 74, — guère plus de la moitié — qui soient inscrits aux Eglises. Il y aurait donc environ 66 millions sinon d'athées, du moins d'individualistes effrénés qui ne vont à aucun culte et qui sont des « athées pratiques » sinon « théoriques ». Parmi eux, il se trouve des « réformateurs » qui remplacent la religion par la psychanalyse. Une littérature innombrable a glorifié le culte nouveau. Un rabbin qui a publié un livre, intitulé *Peace of Mind* — La Paix de l'Esprit —, où il prétend avoir trouvé un compromis entre les dogmes traditionnels de la religion et les principes révolutionnaires de la pychanalyse, a obtenu un succès invraisemblable : son livre s'est vendu à 500.000 exemplaires en un an. Mais les ouvrages proprement religieux connaissent aussi aux Etats-Unis une grande vogue. Nous avons parlé ici-même du livre de Lecomte du Nouy : *L'Homme et son Destin*, où il reste, à vrai dire, bien du vague, mais qui suggère assez nettement, de la façon qui plaît le plus aux Américains, la solution religieuse du problème des choses. Il fut l'un des grands succès de librairie de l'année dernière, avec *La Civilisation à l'épreuve* de Toynbee, qui est plus récent.

Mais nous sommes évidemment déconcertés par les noms bizarres que prennent les édifices soi-disant religieux :

« Le temple de la lumière et de la vérité ». — « L'Eglise de la recherche psychique ». — « L'église philosophique de la loi naturelle ». — « Le centre de la science divine ». Ou encore comme sujets de conférences : « La toute-puissance de la conscience » — « la loi du détachement » — « spiritualité et sensualité » — « le code muet de l'univers ».

On a pu assimiler ces organisations, en marge des églises proprement dites, au « marché noir » de la vie religieuse. L'expression est juste. Il s'agit de tromper la faim spirituelle des auditeurs par des succédanés de la foi chrétienne.

Il y a pourtant, dans l'ensemble, un progrès vers Dieu.

« Nous sommes loin écrit M. Lacour-Gayet, du prétendu conflit entre la science et la religion qui a passionné le XIX^e^ siècle. Les livres scientifiques, qu'il s'agisse d'ouvrages de théorie ou de vulgarisation, ne contestent plus guère l'existence d'un monde supranaturel dont ils s'avouent impuissants à découvrir le mystère. Ils diraient volontiers avec Einstein que « nous dansons tous au son d'une mystérieuse musique que joue on ne sait où un artiste invisible »... Mais quelle que soient la forme qu'ils lui prêtent, le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont en train de « redécouvrir » Dieu. »

Quant aux Eglises traditionnelles, les unes sont de plus en plus morcelées : 4 sectes adventistes, 10 presbytériennes, 19 luthériennes, 19 méthodistes, 24 baptistes, sans compter les Quakers, les Christian scientists et d'innombrables mouvements de chapelle mal définis. Au dessus de ce morcellement, il y a 103 dénominations ecclésiastiques en ce sens, par exemple, que les 19 Eglises luthériennes distinctes ne forment qu'une seule dénomination, et ainsi de suite.

En face de cette poussière d'Eglises, il y a la masse splendide du catholicisme. M. Lacour-Gayet en dessine, en terminant, les contours :

« La grande énigme de l'avenir, dit-il, est cependant le catholicisme. Les catholiques constituent un bloc compact : 30 millions sur 140, près de la moitié des 74 millions de fidèles inscrits aux Eglises. Minorité certes, mais extraordinairement vivante, à certains égards fanatique ; jusqu'à ce jour elle n'était guère composée que de pauvres gens : immigrants irlandais, italiens, polonais ; de plus en plus, elle s'enrichit et prend conscience de sa force ; sans cesse des conversions retentissantes lui apportent de nouvelles raisons de confiance. Il faut avoir vu ces jeunes catholiques, avoir vécu parmi eux pour apprécier l'intensité de leur foi et leur combativité. »

Témoignage singulièrement flatteur ! L'un des prêtres catholiques les plus populaires là-bas est « le célèbre Mgr Shenn ». C'est lui qui a converti Cleare Luce, la femme du propriétaire de *Life*, *Time* et *Fortune*, et aussi Mr Lehman, ancien gouverneur de l'Etat de New-York, le communiste Budcar, devenu maintenant professeur à la grande Université catholique de Notre-Dame. L'influence catholique ne cesse de croître aux Etats-Unis. « C'est là, déclare, M. Lacour-Gayet, un fait capital, puisque se trouve ainsi injecté dans l'organisme américain un élément complètement nouveau. »

Et voilà certes, pour nous, catholiques de France, quelque chose qui nous intéresse passionnément et qui nous explique l'élan de sympathie déclanché par le dernier pèlerinage américain à Lourdes.

IV

On entend souvent discuter, entre les « deux grands » — U.R.S.S. et U.S.A. — la question de savoir si l'un ou l'autre des deux redoutables rivaux a violé ou non les pactes signés par lui. De quels pactes s'agit-il ? M. Pierre Frédérix, qui a déjà fait un bel article dans la *Revue de Paris* d'août 1948, sur l'Empire soviétique, entreprend de nous parler, dans le numéro de septembre, du *partage du monde* opéré à Téhéran, Yalta et Potsdam. Partage du monde ? Eh oui ! Il ne s'agissait de rien de moins que cela et sans s'occuper beaucoup du consentement des intéressés. L'histoire des tractations dont il s'agit demeure encore enveloppée d'ombres. Essayons donc, avec le bon guide qui s'offre à nous, d'y voir un peu plus clair.

« Lorsque Roosevelt et Staline prennent contact, le 5 décembre 1943, dans un salon de l'ambassade soviétique à Téhéran, c'est la première fois qu'un président des Etats-Unis rencontre un chef de l'Etat russe pour négocier avec lui. »

Ils auront sans doute un partenaire, Churchill, qui est théoriquement leur égal, mais peu de jours auparavant, le général Smuts n'avait pas craint de dire, devant les Communes à Londres, que la Grande-Bretagne sortirait affaiblie de la guerre. Et il avait ajouté que, dès lors, la France et la Chine pouvaient être considérées comme exclues du nombre des grandes puissances. Tout le monde se souvient en France du coup au cœur que nous donna ce glas funèbre sonné, d'un esprit si glacé, sur la grandeur de notre pays ! En somme, dès Téhéran, il n'y avait que « deux grands ». Mais quel contraste entre les deux :

« Deux puissances autonomes, deux religions politiques à prétentions universelles, deux philosophies entièrement différentes dont, eux-mêmes sont nourris jusqu'aux moelles. »

Et pourtant, il leur faut s'unir contre un péril commun : le péril germano-japonais. Et il leur faut encore prévoir les lendemains de la guerre :

« Notre tâche principale, dit Franklin Roosevelt à son fils Elliott, au début de la conférence, est de réaliser un accord sur ce qui constituera, après la guerre, la zone de sécurité générale, pour chacun de nos pays. »

Le premier mouvement de Staline est de réclamer un second front, et non pas un front comme celui de Sicile ou d'Italie, mais à l'ouest, pour soulager la Russie. Le premier geste de Roosevelt est de tendre à Staline une copie du plan « Overlord » qui a pour but le débarquement en Normandie. Et Staline, de demander aussitôt : « Quand ? »

Mais il apparaît bien vite que Churchill et Roosevelt ne sont pas d'accord sur la réponse à cette question. Churchill raisonne en stratège politique. Il voit à la fois la guerre et l'après-guerre. Il voudrait donc une opération dans les Balkans, pour atteindre l'Allemagne, dans « son bas-ventre sensible », mais en réalité, pour arriver dans les Balkans avant les Russes. Roosevelt veut en finir au plus vite. Il estime que le débarquement en Normandie aura un effet plus direct, plus rapide, plus décisif. Il sait bien que les Russes dans les Balkans, cela aura des conséquences sérieuses, mais il veut gagner du temps, économiser des hommes. Donc, au bout de cinq séances, dont deux furent réservées aux chefs d'état-major, le plan « Overlord » l'emporta et il fut décidé qu'il serait mis en œuvre en mai 1944. Staline promit ensuite, sans difficulté, d'entrer en ligne contre le Japon, quelques mois après la défaite de l'Allemagne.

C'est donc Roosevelt qui, alors, a accepté le péril des ambitions soviétiques. Il savait, dès ce temps-là que Moscou n'avait pas la moindre intention de rendre leur liberté aux Etats baltes, qu'il regardait les Balkans comme sa « chasse gardée », qu'il revendiquait les anciennes provinces polonaises, à l'est de la ligne Curzon. Roosevelt se croyait suffisamment garanti par l'adhésion de la Russie, en date du 1er janvier 1942, à la Charte de l'Atlantique, c'est-à-dire en somme aux méthodes démocratiques ! Mais ce qui explique surtout les concessions faites à Staline, c'est la crainte constante d'une paix séparée de la Russie avec l'Allemagne.

Dès le 1er mai 1942, Staline avait lancé un appel aux Allemands, leur disant qu'il n'en voulait qu'aux « brigands hitlériens », les invitant à s'en débarrasser et leur promettant la paix immédiate, s'ils le faisaient. En somme, c'était une invitation aux Allemands à se faire communistes, à chasser les Hitlériens, à s'unir à la Russie, pour la conquête du monde. M. Frédérix dit en toutes lettres :

« C'est la crainte sous-jacente d'une paix séparée qui explique les concessions anglo-saxonnes à Téhéran. »

Mais quelles furent ces concessions au juste ? On n'en sait rien. Il est probable qu'il sera toujours possible de discuter sur les termes. Mais, à partir de Téhéran, Staline se conduit *comme si Roosevelt avait consenti tacitement :*

« 1° à la prédominance russe dans une grande partie des Balkans ; 2° à l'annexion par l'U.R.S.S. des territoires situés à l'est de la ligne Curzon, une compensation étant accordée à la Pologne aux dépens de l'Allemagne. »

C'est donc un commencement de « partage du monde ». Et c'est aussi la grande équivoque de l'appel à la *démocratie*. Les Russes n'auront plus d'autre mot à la bouche, désormais. Les Américains en seront abasourdis. Mais de quelle démocratie s'agit-il, du côté russe ? Allez le demander aux Polonais, aux Tchéco-Slovaques, aux Hongrois, aux Yougo-Slaves et même aux Russes !

Dès le principe, les intentions russes parurent louches aux occidentaux. En avril 1944, l'armée rouge entre en Roumanie. Très vite, la manière d'agir des Russes oblige Cordell Hull à se demander « si le but de la Russie est de libérer ou d'acquérir ». Au début de mai, la Grande-Bretagne propose un arrangement : les Russes auront le contrôle de la Roumanie, l'Angleterre se réserve la Grèce. Moscou accepte le 18 mai 1944. Le 30, Cordell Hull interrogé à ce sujet, estime que l'établissement de telles zones d'influence est préjudiciable à la paix. Mais Churchill précise qu'il ne s'agit que d'accords passagers, limités au temps de guerre. Il propose que, dans le même sens, la Yougo-Slavie soit placée sous contrôle britannique et la Bulgarie, sous contrôle russe. Roosevelt n'accepte que pour trois mois et en insistant sur le caractère purement militaire et nullement politique ni économique de cette entente.

Les Anglais ne tiennent que peu de compte des objections américaines. L'ambassade des Etats-Unis à Moscou affirmera qu'en octobre 1944, lors de la visite à Moscou de Churchill et Eden, ils obtenaient du Kremlin un « pourcentage d'influence » : l'U.R.S.S. aurait 75 à 80 % du contrôle des affaires en Bulgarie, Hongrie, Roumanie ; la Grande-Bretagne aurait le champ libre en Grèce, et la moitié du contrôle en Yougo-Slavie. De fait, les Anglais débarquent des troupes à Athènes, en décembre 1944, et désormais y font la loi et les gouvernements.

Les Anglais ont donc fait la part du feu. Mais ils maintiennent l'un de leurs meilleurs stratèges, Alexander, sur le Pô, avec mission de surveiller Vienne et les Balkans. Ils commencent cependant à nourrir des doutes amers sur l'avenir de l'Europe !

Pendant ce temps, le débarquement a eu lieu en Normandie. Les Américains réussissent, avec Bradley, à percer les lignes allemandes, avant les Anglais sous Montgomery. Ce sont les troupes américaines qui fournissent les principaux effectifs. C'est Eisenhower qui dirige. Ce sont les Américains qui franchiront le Rhin les premiers. Et ils demeurent hostiles à la politique des « zones d'influence ».

C'est alors que s'ouvre, le 4 février 1945, la conférence de Yalta, en Crimée. Elle dure huit jours. La guerre est virtuellement gagnée. Les Russes sont entrés à Varsovie, le 17 janvier. Ils seront fin janvier à Tilsitt, Memel, et en Silésie. C'est pourquoi, à Yalta, on s'occupe surtout de l'après-guerre.

D'abord la Pologne. Comme Roosevelt, Churchill accepte la ligne Curzon, comme frontière occidentale russe. Mais quand Staline réclame pour la nouvelle Pologne la ligne Oder-Neisse, l'Anglais s'insurge : ce serait folie de « gaver » la Pologne de tant de nourriture allemande, elle en « crèverait d'indigestion ». Et d'autre part, qui nourrira les 9 millions d'Allemands qu'il faudra transférer vers l'ouest ?

Plus grave encore est la discussion sur la situa-

tion politique de la Pologne :

« La Grande-Bretagne, dit Churchill, a déclaré la guerre, elle a risqué son existence, pour que la Pologne reste un Etat libre et souverain ; c'est une question d'honneur.
— Pour moi, réplique Staline, c'est une question de sécurité. La Pologne a toujours été le corridor, par lequel les armées étrangères ont envahi la Russie. Il est de l'intérêt de la Russie que la Pologne soit un Etat fort et puissant capable de fermer la porte de ce corridor par ses propres moyens. »

Mais évidemment, Staline sous-entend que cet Etat doit être un satellite de la Russie, c'est-à-dire un Etat communiste, sans quoi, sa force même serait un danger pour la Russie. Il faut que la Pologne soit forte, mais sous le joug russe !

Roosevelt intervient une fois de plus comme médiateur, entre les deux thèses. Et une fois de plus il se laisse duper par les Russes. Il fait adopter le principe que la Pologne devra être réorganisée « sur des bases démocratiques plus larges ». Il stipule la même chose pour tout Etat libéré. Il y aura dans ces Etats des élections libres et sans entraves et ainsi « des gouvernements reflétant la volonté du peuple ». Staline accepte, presque sans discussion. En fait de démocratie, il a ses idées bien arrêtées. Il sait que les peuples en passeront par où il voudra, à condition qu'il ait le temps d'organiser les élections.

— « Combien de temps, demande Roosevelt, faudra-t-il pour organiser des élections libres en Pologne ? »
« — Moins d'un mois », répond Molotov. »

En fait, il se passera 23 mois avant que les élections aient lieu, mais elles se feront sous la trique russe et la Pologne sera soviétisée !

Sur un autre point, Roosevelt voit ses plans déjoués ou rejetés. Il restait hostile aux zones d'influence.

« En arrivant en Crimée, écrit Elliott Roosevelt, mon père espérait convaincre ses partenaires que le contrôle de l'Allemagne devait être centralisé et non point divisé en zones. D'après lui, le contrôle et l'administration devaient former un tout centralisé aux mains des Alliés, non seulement au sommet de l'échelle, *mais aussi à tous les degrés*. Cette thèse fut cependant accueillie avec tiédeur par les Anglais et les Russes. Et ils finirent par persuader mon père de la nécessité d'adopter le système des zones. C'est à Yalta que les lignes de démarcation furent établies d'un commun accord, ainsi que les dates auxquelles les différentes armées devaient instituer le contrôle administratif dans chaque zone particulière. »

C'est donc à Yalta que la division de l'Europe en deux moitiés : orientale et occidentale, fut consommée, toujours sous le couvert de la « démocratie ». Comme l'écrit M. Frédérix :

« De même que Téhéran préparait l'abandon des Balkans à l'Empire soviétique, Yalta prépare le partage de l'Allemagne et celui de l'Europe en deux blocs. »

La guerre tend désormais à sa fin. Les armées américaines et anglaises avancent en Allemagne et menacent Berlin. Les avant-gardes du général américain Simpson arrivent à l'Elbe, le 12 avril 1945, le jour même de la mort de Roosevelt. Simpson pourrait foncer : les Allemands ont surtout peur des Russes, ils désireraient être « libérés » par les Américains, de préférence aux Russes ! Mais, dès le 16 avril, Bradley a donné l'ordre à Simpson de ne plus bouger. En vertu des accords de Yalta, il fallait que Berlin fût pris par les Russes. Ce ne sera que le 22 avril que les Russes atteindront la banlieue berlinoise. A ce moment, le bruit courut à Washington que les Américains étaient arrivés à Berlin et qu'on les en avait retirés. La vérité est qu' « ils n'y sont jamais allés parce qu'ils ne voulaient pas y aller ». Une première jonction des Russes et des Américains s'est faite au nord-est de Leipzig. Le 26 avril, le général Deane, chef de la Mission militaire américaine à Moscou réalise un accord limitant l'avance des alliés occidentaux, pour laisser le champ libre aux Russes. Hitler se suicide. Les Russes achèvent d'occuper Berlin. Le 1er mai, Eisenhower propose aux Russes de stopper la marche anglo-saxonne le long de l'Elbe et plus au sud sur la ligne Carlsbad-Pilsen-Budejovice. Les Russes approuvent. Quatre jours après, Eisenhower propose de faire avancer ses troupes en Tchéco-Slovaquie, jusqu'à l'Elbe et la Moldau : violente protestestation des Russes, car cela signifierait la libération de Prague par les Américains, et la Tchéco-Slovaquie *doit être sauvée* par les Russes. Les Américains s'inclinent. Seuls les journalistes américains arriveront dans Prague, deux jours avant les troupes russes, mais Eisenhower a arrêté ses troupes à Pilsen.

« Pas plus que les Américains n'avaient voulu prendre Berlin, ils n'ont voulu entrer à Prague. »

Et voici la capitulation des Allemands : 7 et 8 mai 1945. Churchill voudrait que les alliés conservent des « gages ». Mais les Américains, trop fidèles aux engagements imprudents de Yalta, se replient aussitôt « sur la ligne de Yalta ».

Or, partout la Russie, elle, viole ses engagements. En Roumanie, Vychinsky vient en personne, pour mettre le pays « au pas », dès février 1945, 15 jours après avoir promis à Yalta de respecter les sentiments de la population. Le 1er avril 1945, Roosevelt câble à Staline son « inquiétude » au sujet de « l'évolution des événements depuis Yalta ». Dans les derniers jours de sa vie, il disait à ses intimes qu'il lui faudrait bientôt « freiner l'oncle Joe », c'est-à-dire Joseph Staline.

Vient enfin la troisième et dernière rencontre d'un président des Etats-Unis avec le maître du Kremlin : à Potsdam, le 17 juillet 1945. Truman se plaint de la violation de traités écrits de Yalta sur la Roumanie, la Bulgarie, la Pologne, la Yougo-Slavie. Molotov riposte en se plaignant des élections en Grèce. L'U.R.S.S., lancée dans la voie politique des tsars réclame des débouchés sur la Méditerranée, des bases dans les Détroits, la gérance de la Tripolitaine. Naturellement, ni l'Angleterre ni les U.S.A. ne songent une minute à les lui accorder. Parlant des difficultés rencontrées par la mission militaire anglaise en Roumanie, Churchill emploie, pour la première fois, l'expression restée usuelle depuis lors de « Rideau de fer ». Mais Churchill est balayé par les élections. Attlee et Bevin arrivent à leur tour à Potsdam. Bevin n'est pas plus disposé aux concessions sur la Pologne. Les Alliés ne peuvent s'entendre et se bornent à confirmer les accords de Yalta, remettant aux traités de paix la fixation des frontières polonaises. La Russie s'en moque. Déjà, à cette date, les transferts massifs de population allemande, refoulée à l'ouest de la ligne Oder-Neisse, sont en cours. La nouvelle Pologne est installée par la Russie, et comme il plaît à cette

dernière. Kœnigsberg devient ville russe sous le nom de Kaliningrad, à peu près comme si on décidait d'appeler Nancy : Bismarckstadt. Il y a bien en Allemagne, à Berlin et aussi à Vienne, un conseil de contrôle quadripartite, — car la France y a été tardivement admise ! — mais on y passe le temps à échanger des notes aigre-douces. Pendant ce temps, les Anglais, renfloués bientôt par les Américains, s'établissent en Grèce. Le joug soviétique s'alourdit dans les pays vassalisés. L'Allemagne est divisée en quatre secteurs. Le « rideau de fer » devient impénétrable du côté russe. En somme à l'est de Lübeck et de Trieste, toute l'Europe est soviétisée ! Quand on réfléchit à l'ancienne Europe, aux ambitions des tsars, on est épouvanté ! Pas un tsar ne rêva jamais un empire aussi vaste, aussi soumis que celui de Staline ! Dans le secteur soviétique, en Allemagne, les usines ont été déménagées, les hommes eux-mêmes — fait incroyable — réquisitionnés au service de la Russie. C'est un véritable esclavage, comme l'antiquité n'en connut pas :

« La réquisition des techniciens allemands, dit notre article, ne constitue pas un phénomène moins remarquable. Depuis 1946, un grand nombre d'ingénieurs et spécialistes, naguère au service du III[e] Reich, contribuent à la prospection des ressources minérales de l'U. R. S. S., ou travaillent dans les grands trusts d'armement de l'Oural : fabriques de chars de Tchéliabinsk, fabriques de canons antiaériens de Nijny-Taguilsk, usines chimiques de Berezniki, etc... De leur côté, les Etats-Unis emploient en Amérique, un minimum de deux cents à trois cents experts allemands d'aviation et de V. 2 — sans parler des experts « atomiques » sur qui on a pu mettre la main, de part et d'autre, en Allemagne. »

Pour tout ce qui n'est pas emporté, soit en Allemagne, soit dans les pays soumis, les Soviets ont une mainmise sur la direction des usines, et toutes les actions des sociétés industrielles sont entre les mains d'une administration spéciale qui relève du ministère des Affaires étrangères russe. Les sociétés ont été « achetées » quasi gratuitement : ainsi les célèbres fabriques de porcelaine de Meissen, valant un million et demi de marks, ont été payées : quinze mille paquets de cigarettes !

En dehors des usines d'industrie lourde ainsi confisquées et représentant environ un tiers du total des entreprises allemandes, il y a un second tiers, resté allemand, mais nationalisé, et un troisième tiers laissé à l'industrie privée, mais le fonctionnement de ces deux derniers tiers est en somme contrôlé par les usines du premier groupe. Quant au reste de la population,

« alors que les Français voient dans les Allemands, avant tout, un peuple dangereux, les Anglais un peuple insupportable, et les Américains un peuple à éduquer, les Russes les considèrent simplement comme une masse humaine dont il faut se servir. Dénazifier signifie pour eux soviétiser. »

Partout où les Russes sont les maîtres, le parti communiste prend les leviers de commande. Il ouvre ses rangs aux anciens nazis désireux de se racheter.

« Dans l'ensemble, que signifient ces faits ? Ils signifient que l'U.R.S.S. a étendu, en quelques mois, ses marchés jusqu'à l'Adriatique et jusqu'à l'Elbe, ou un peu au-delà. Ils signifient que plus de 100 millions d'Européens sont absorbés ou sur le point d'être absorbés par un nouvel impérialisme dont le centre est à Moscou. »

Le célèbre Jdanov, qui vient de disparaître, pouvait dire triomphalement, le 30 septembre 1947 :

« Les peuples de l'Europe centrale et sud-orientale sont en train d'édifier les bases du passage vers le développement socialiste. »

Pour parler clairement, cela veut dire : « Demain ou après-demain, ils s'ajouteront à la liste des Républiques soviétiques. »

Et en Asie ? On se souvient que l'Amérique avait demandé à la Russie de l'aider dans sa lutte contre le Japon. Staline s'y était engagé, mais seulement trois mois après la chute de l'Allemagne. Les trois mois expiraient le 8 août 1945. Dans l'intervalle, l'Amérique avait poussé ses avantages si loin qu'elle ne désirait plus l'intervention russe. Le 6 août, elle lance la bombe atomique sur Hiroshima. Staline prend peur. Il ne faut pas que la guerre se termine sans lui. Vite, le 8 août, il déclare la guerre au Japon. Mais la seconde bombe tombe sur Nagasaki le 9. Le 14, le Japon capitule. La campagne russe n'a duré que cinq jours ! Mais cela suffit pour que Staline réclame son salaire ! Les Kouriles, une partie de Sakhaline, Port-Arthur et Dairen. Sans doute, Staline signe des engagements avec Tchang-Kaï-Tchek, lui promet de ne pas soutenir les communistes chinois, moyennant la cession de la Mandchourie. En fait les traités resteront lettre morte. Encore maintenant, la situation demeure confuse en Extrême-Orient. Les Soviets sont partout, soit ouvertement, soit dans la coulisse. La Corée est coupée en deux comme l'Allemagne. Les Russes recrutent des Coréens dans leur armée et soviétisent leur zone. La ligne de démarcation, là-bas, est devenue un rideau de fer beaucoup plus étanche que celui de l'Allemagne !

Les Américains admettent qu'en Corée, ils ont été dupes. Ils se rattrapent comme ils peuvent, en maintenant leur emprise sur le Japon et en excluant la Russie de toute participation à leur administration dans ce pays, de même qu'en soutenant Tchang-Kaï-Tchek, dont malheureusement le gouvernement est déplorable, sans autorité ni prestige.

Ainsi, « dans le partage de l'Asie, l'Empire soviétique s'est adjugé Sakhaline et les Kouriles, à quelques lieues marines de Yeso ; il s'est adjugé le nord de la Corée, la Mandchourie, le nord de la Chine. L'Empire américain tient l'archipel principal, depuis Yeso jusqu'au détroit de Corée ; et plus au sud, avec Okinawa, les Riou-Kiou, à deux heures d'avion de Shanghaï. »

V

Poursuivant l'analyse de la même étude de Pierre Frédérix, nous arrivons à un certain nombre de faits dont la gravité ne semble pas avoir été bien comprise en France. Le premier de ces faits est ainsi libellé par notre auteur : « *La Grande-Bretagne dépose son bilan* ». Une telle expression est synonyme de « faillite ». A quelle époque s'est donc produite cette « faillite » de l'Empire britannique ?

Le 8 janvier 1947, le secrétaire d'Etat américain Byrnes, avait cédé la place au général Marshall. Il tenait depuis peu de temps les rênes de la politique américaine, quand retentit un coup de tonnerre, un peu sourd, mais très significatif. Cela fut jugé si grave, à Washington, qu'il y eut, assure-t-on, une véritable « panique », autour de Truman. Que s'était-il donc passé ?

Le 27 février 1947, — une date à retenir — le gouvernement de Londres informait celui des U.S.A. que l'Angleterre ne pourrait plus faire face à ses obligations envers la Turquie et la Grèce, après le 31 mars ! Cela n'a l'air de rien. Mais Washington ne s'y trompe pas. Si la Grande-Bretagne lâche la Grèce et la Turquie, les Soviets prennent la place ! Dès lors, c'est la route du pétrole du Moyen Orient qui est aux mains des Russes. Or, les réserves nationales des Américains, en pétrole, seraient épuisées en 1958. A cette date, l'Amérique devra, à tout prix, s'être assuré les gisements de pétrole nécessaires à son industrie de paix et de guerre. Il faut donc relever la Grande-Bretagne, en toute hâte, dans les pays qu'elle va quitter. Décision grosse de conséquences.

Pour comprendre ce qui se passe, il faut jeter un coup d'œil sur l'Angleterre de 1948. Comme la France de 1919, elle est couverte de gloire, mais elle est ruinée. Après la victoire de 1918, Cambon avait dit : « Et maintenant, aprêtons-nous à être une nation de second ordre. » Vainqueurs, oui ! Mais à quel prix ! Les Anglais ont connu en 1945 notre situation de 1918. Sans doute, la fierté britannique demeure,

« mais derrière la façade, les corps sont fatigués, les caisses exsangues, les âmes inquiètes. »

En avril 1948, l'institut Gallup a fait la plus curieuse des enquêtes : à savoir le nombre des personnes qui émigreraient « si elles étaient libres de le faire ». Cela revient à dire : le pourcentage des découragés et désespérés de chaque pays. Et voici les résultats de cette étrange recherche :

Allemagne, 46 % ; Angleterre, 42 % ; Hollande, 33 % ; Italie, 29 % ; Norvège, 28 % ; Finlande, 28 % ; France, 25 % ; Danemark, 24 % ; Belgique, 22 % ; Suède, 13 % ; Australie, 5 % ; Etats-Unis, 4 %. Il est juste d'ajouter que, sur les candidats anglais à l'émigration, 95 % voudraient aller dans les Dominions anglais. Les places pour les bateaux à destination de l'Afrique du sud, sont retenues deux ans à l'avance. Pour comprendre cette lassitude anglaise, il suffit de considérer quelques chiffres : du 1er avril 1939 au 31 mars 1947, l'Angleterre a dépensé 37.300 millions de livres, soit en 8 ans la valeur de 46 budgets moyens d'avant-guerre. Cette somme a été couverte jusqu'à 55 % par l'impôt, le reste par l'emprunt. La dette nationale, qui était de 650 millions de livres en 1913 et de 7.100 millions en 1939, a dépassé 25.000 millions au début de 1947. Elle est donc multipliée par 38, depuis 34 ans. Mais ce n'est pas tout, l'équipement industriel du pays est vieilli, démodé. La main-d'œuvre manque. Le rationnement du pays demeure aussi rigoureux qu'aux pires moments de la bataille de l'Atlantique. Le contribuable est à bout de souffle. Le gouvernement travailliste a pris l'argent où il a pu. Les vieilles fortunes sont mises au pillage. Nous avons déjà signalé ce phénomène de disparition de la race fameuse des « squires » ou châtelains ruraux, qui était l'armature de la nation, depuis Elisabeth. L'Angleterre ne peut plus financer sa politique impériale. Les Indes en ont profité pour demander et obtenir leur indépendance. La Palestine a dû être évacuée. L'Egypte a repris sa pleine autonomie. Désormais, l'Angleterre n'est plus, dans l'optique américaine, que ce qu'étaient en 1939, pour les Anglais, les Pays-Bas et l'Autriche ! Ce ne sont plus les Britanniques, ni les Français, qui peuvent faire face au péril soviétique universel. Bon gré mal gré, et en dépit de toutes les intentions américaines, qui s'opposaient à la « division » du monde, le tête-à-tête des Russes et des Américains est entré dans les faits. Cela fut le résultat de la note anglaise du 27 février 1947.

« La déclaration que Truman fera au Congrès, le 12 mars 1947, a été improvisée hâtivement par le Département d'Etat, au cours des deux semaines d'agitation — de « panique » selon certains observateurs — qui suivirent à Washington l'arrivée de la note anglaise. »

Et quelle est la thèse de Truman ? C'est qu'il faut prendre en toute hâte la place de la Grande-Bretagne. Il y va du salut des U.S.A.

« Aider les peuples libres, c'est tout simplement reconnaître que les régimes totalitaires, qui leur sont imposés par l'agression directe ou indirecte, sapent les fondements de la paix internationale et par là même la sécurité des Etats-Unis. »

Que l'Amérique hésite à cette heure cruciale et c'en est fait de la liberté du monde ! Les Etats-Unis ont dépensé 340 milliards de dollars, pour la victoire de 1945. On leur demande un supplément de 400 millions pour venir en aide à la Turquie et à la Grèce ! A ce prix, des missions militaires et économiques américaines remplaceront les missions anglaises dans ces deux pays, et la flotte américaine, toute flambante neuve, vient se substituer aux cuirassés fatigués de Grande-Bretagne.

La décision de Truman signifiait en définitive :

« Les Soviets ont occupé une partie du monde, nous n'avons pu — malheureusement — l'empêcher, mais qu'ils sachent bien que, dans tout Etat non-communiste où ils essaieront de pénétrer, ils rencontreront désormais les Etats-Unis. »

En face de ces faits immenses et formidables, on ne peut se tenir de regarder comme puérils et ridicules les appels de certains utopistes français, et en particulier des « chrétiens progressistes », comme ils se nomment, pour nous adjurer de ne pas verser dans l'anticommunisme ! C'est que ces aveugles ne voient pas ce qui est pourtant plus clair que le jour : à savoir que le communisme n'est rien d'autre qu'un totalitarisme conquérant, qui s'étend à toute la planète, qui s'avance à la façon d'un raz de marée, et que l'on ne peut conjurer avec des sourires de complaisance. Il y a là une volonté d'asservissement universel. Sans parler du péril que ferait courir à la religion chrétienne et à la religion tout court un triomphe du communisme, on est mûr pour la pire des servitudes, si l'on admet un instant qu'il faut laisser le communisme poursuivre ses conquêtes et applaudir à ses succès !

Mais en face du péril le plus effroyable que le monde ait jamais connu, quelle sera notre sauvegarde ? Les hommes d'Etat s'agitent et les parlementaires pérorent. Mais il en est peu qui voient que nous mourons de « matérialisme pratique », de « naturalisme », et que le salut ne peut venir que d'une renaissance spirituelle puissante et générale. Même si la foi ne peut sauver la paix et la liberté, elle sauvera du moins les âmes, elle sauvera l'éternité que nul ne pourra jamais nous ravir, elle sauvera l'honneur !

En dehors de l'appel à la foi chrétienne, que trop d'hommes aux courtes vues traitent encore en ennemie, au nom d'un anticléricalisme dérisoire et désuet, il reste la force. Celle-ci s'appuie sur la puissance américaine, groupant autour d'elle tous les amis de la civilisation chrétienne et, parmi ces amis, ceux qui ne sont presque plus chrétiens. Les Les Américains travaillent pour eux-mêmes, c'est évident et naturel. Mais leur cause est aussi la nôtre.

Dès à présent, nous assistons à une course prodigieuse aux armements. L'arme atomique a changé du tout au tout les conditions de la lutte. Du moment qu'une découverte dans le domaine nucléaire peut, du jour au lendemain, doter l'un des deux adversaires, d'une puissance d'agression formidable, il faut que l'autre se tienne prêt à une riposte foudroyante. De là, ce qu'on a appelé « *la politique américaine des bases* ». Elle a été définie en ces termes par le général Arnold :

« Il est clair que *la seule défense contre les attaques par avions ou fusées électroniques est l'aptitude à l'attaque*. Nous devons donc assurer la sécurité de notre nation en développant nous-mêmes et en entretenant les armes, les troupes, les techniciens nécessaires, pour mettre en garde les agresseurs et les empêcher de lancer contre nous une guerre vraiment moderne et dévastatrice. »

A son tour, le général Marshall, dans un rapport en date du 1er septembre 1945, disait :

« *La seule défense efficace qu'une nation puisse désormais utiliser consiste dans sa puissance d'attaque.* Et la puissance ne peut résider dans la seule machine. Il faut des hommes pour manœuvrer les machines ; il faut des hommes pour en venir aux prises avec l'ennemi et lui arracher ses bases d'opération et ses centres de production avant que la guerre n'ait eu le temps de finir. »

Cette doctrine est limpide, et se passe de commentaires. Les Américains ne veulent annexer aucun pays, mais ils veulent, pour leur sécurité et pour celle de l'univers non-soviétique, avoir *des bases* leur permettant, dans le minimum de temps de frapper l'adversaire. Au cours de la guerre, de 1940 à septembre 1945, ils ont aménagé 494 bases : 288 dans la « zone atlantique », y compris 63 en Grande-Bretagne et dans l'ouest européen, 11 dans l'Océan indien, 195 dans le Pacifique. C'est un réseau planétaire, qui n'a rien de commun avec le système de la défense du type « ligne Maginot » ! Le général Arnold a déclaré d'autre part que, dans une troisième guerre mondiale, « le centre stratégique serait au pôle nord ». De là, une mise en défense fiévreuse de l'Alaska, des arrangements avec le Canada, sur la façade du pôle.

Conclusion : les deux adversaires sont engagés dans la « guerre froide » et n'en font pas mystère. D'un camp à l'autre pleuvent journellement les récriminations, les reproches, les accusations d'impérialisme, les injures dignes des héros d'Homère. Dans tous les temps, ces pratiques inamicales ont préludé aux corps à corps les plus désespérés. Le plan Marshall a eu pour contre-partie le plan Molotov ou Kominform. Le « Rideau de fer » se fait plus opaque que jamais. Un rapport déposé à la Commission des Affaires étrangères de Washington, précisait la situation en ces termes sans équivoques, le 2 mars 1948 :

« Le monde non-communiste doit désormais être isolé et protégé. Nous ne pouvons plus consentir de nouvelles concessions à l'U. R. S. S. sans affaiblir de façon fatale notre position. La division entre les vainqueurs de la deuxième guerre mondiale de l'Europe et de l'Asie ne sera réalisée qu'au moyen d'une politique de puissance et non par la voie des négociations. »

Il est donc trop tard pour gémir sur le danger de voir le monde se partager en deux blocs. Le danger n'existe pas, puisque ce partage est déjà dans les faits, dans les cartes de l'univers. Qu'on le regrette ou non, — et certes nous sommes de ceux qui ne s'étonnent pas qu'un monde d'où on a chassé Dieu aille chaque jour plus mal, — il ne servirait de rien de se boucher les yeux. L'attitude de l'autruche n'a jamais passé pour une marque d'intelligence !

VI

On a souvent parlé, à propos des apparitions de Fatima, de l'espoir d'une conversion prochaine de la Russie. Il va sans dire qu'en parlant de « conversion », nous n'entendons pas jeter le moindre discrédit sur la foi de nos frères, les chrétiens orthodoxes. Cette foi est en substance la nôtre, elle est la vraie foi. Une conversion ne saurait être qu'une réconciliation, telle qu'il s'en produisit une au concile de Lyon en 1274 et une seconde au concile de Florence, en 1438. Cette fraternité des Eglises est inscrite dans les désirs les plus ardents de tous les vrais chrétiens. Mais, tout le monde le sait, il n'y a pas que des chrétiens en Russie et le parti communiste professe une philosophie d'athéisme, qui est la négation la plus radicale, la plus absolue, la plus regrettable, de la religion du Christ. En parlant de la « conversion » de la Russie, nous pensons principalement à un retour des marxistes à la foi — et ils ne sont pas tous en Russie.

Cela dit, que doit-on penser des prophéties répandues au sujet de la « conversion de la Russie » et que l'on attribue au « message de Fatima » ? C'est la question que s'est posée la revue *Schweitzer Rundschau*, dans son numéro de juillet-août 1948, sous le titre « *Le message de Fatima sur la Russie* » et la signature de Ernst Karl Winter. L'auteur s'est inspiré des ouvrages les plus autorisés sur Fatima, ceux du chanoine Barthas de Toulouse, du P. Louis-de-Gonzague de Fonseca, S. J., de la publication récente de William Thomas Welsch, à New-York, en 1947.

Tous les auteurs sont d'accord sur un point, c'est qu'il est difficile de donner un jugement scientifique définitif, sur certains détails des apparitions de Fatima, puisque l'on ignore le contenu des écrits de la seule survivante des dépositaires du message, Lucie Abobora, en religion Sœur Maria das Dolores.

Au surplus, on sait que l'Eglise se refuse à porter aucun jugement positif sur les « révélations privées ». Elle se borne à constater qu'elles n'ont rien de contraire au dogme et que rien ne s'oppose à ce que les croyants, après étude personnelle, y ajoutent foi, sans jamais cependant confondre cette foi avec la foi révélée proprement dite. Il s'agit toujours et uniquement de ce que les théologiens appellent une « pieuse croyance », et jamais d'un article de foi s'imposant à l'ensemble de l'Eglise.

N'empêche que l'insertion, — selon la persuasion d'un grand nombre — du nom de la Russie dans le message de Fatima, revêt un caractère d'actua-

lité poignante. Mais, précisément en raison de cette tragique « actualité », nous devons peut-être nous méfier de nos aspirations vers la paix mondiale, et éviter de prendre nos désirs pour des réalités.

Or, dans le message de Fatima, il est question d'un « secret » confié par la Vierge aux trois enfants. S'il s'agit d'un « secret », dès le principe la recherche de son contenu est décevante. De deux choses l'une en effet : ou ce secret a été réellement observé, et nous ne devons rien en savoir, si ce n'est le destinataire final du message, — peut-être le Souverain Pontife, — ou bien le secret a été violé, et cette violation même doit nous tenir en méfiance.

Après une étude très serrée des textes que l'on connaît actuellement, et en précisant bien que les dernières révélations privées de Lucie, rédigées au cours d'une maladie, en 1939, ne doivent être descellées qu'en 1960, l'auteur croit pouvoir conclure que le message lui-même, en date du 13 juillet 1917, ne contenait pas le nom de la Russie, mais qu'il a pu être le résultat d'une interprétation, non pas tout de suite, car les enfants de Fatima ignoraient sûrement tout de la Russie et du bolchévisme, en 1917, mais au temps où Lucie fit la première rédaction de ses souvenirs, à la lumière des convictions d'un Portugal qui venait d'échapper à l'étreinte révolutionnaire, grâce aux événements qui, de 1927 à 1929, portèrent au pouvoir le premier ministre catholique Salazar.

Le grand message de Fatima, en tant qu'il se situe au-dessus de toute discussion et de toute critique, ne contenait que ceci : « *Réparation pour les pauvres pécheurs* ».

Tout le reste ne serait qu'une interprétation soit de Lucie elle-même, soit de ceux qui ont écrit ou parlé à son sujet.

Du reste, au point de vue chrétien, le *capitalisme matérialiste* n'est pas moins condamnable et n'a pas moins besoin de « conversion » que le communisme. Dans les deux camps, il y a « de pauvres pécheurs », pour lesquels la Vierge nous demande de faire réparation, au moyen principalement du Rosaire, en y ajoutant les formules dictées aux enfants de Fatima. Après tout, y a-t-il tant de distance entre *communisme* et *capitalisme ?* Si on définit le capitalisme par une concentration toujours plus poussée, de l'argent entre les mains de quelques-uns, avec, pour l'immense majorité, le seul rôle de travailler, le communisme à la russe n'est-il pas, pour le moins autant un capitalisme que le pire « affairisme américain » ? Que sera l'Antéchrist, quand il viendra ? Sera-t-il communiste ou capitaliste ? Nous n'en savons rien. Il est probable que les étiquettes ne seront, pour lui, que de la « propagande ». Il cherchera la victoire de ses criminelles ambitions et l'assouvissement de sa haine contre Dieu et contre son Christ, par tous les moyens, sans avoir d'autre doctrine que sa négation de Dieu et son idolâtrie de soi.

Il reste que l'on doit être extrêmement prudent dès qu'il s'agit de mettre des noms propres sur un « message » authentique de la Vierge.

Où en sommes-nous actuellement, en ce qui regarde la Russie ? Les dernières nouvelles concernant les Eglises en U.R.S.S. et dans les pays satellites sont franchement mauvaises. *La Documentation catholique*, dont on sait la prudence, a donné sur ce point les renseignements les plus sûrs, dans son numéro du 26 septembre 1948.

Depuis 1944, les dirigeants de l'U. R. S. S. ont tenté de faire croire au monde que toute liberté était laissée aux diverses religions, dans toute l'étendue des pays soumis à leur autorité.

« Il n'est pas douteux... que grâce à la détente qui s'est produite dans les rapports entre les Soviets et la religion de la grande majorité du peuple russe, de nombreuses églises ont été remises en état, d'autres construites ; que des Séminaires et des monastères ont été ouverts, pour remplacer ceux que la persécution avait fait disparaître. C'est donc un renouveau certain de l'esprit religieux. »

Mais il ne faut pas croire pour cela qu'il y ait eu un changement quelconque dans l'attitude des Soviets à l'égard de la religion. Le 20 juin dernier, l'organe du parti, la *Pravda*, a consacré un grand article à la « propagande scientifique ». On y lisait les lignes très claires que voici :

« La liberté de conscience ne signifie nullement que nos organisations publiques et scientifiques peuvent rester neutres vis-à-vis de la religion. Lénine exigeait que les « sources de la foi et de la religion soient expliquées aux masses en partant des bases matérialistes ». Le parti ne saurait être neutre à l'égard de la religion. Staline a dit que le parti « devait mener une propagande active contre les préjugés de la foi et de la religion. » En effet, le parti, parce qu'il est l'adepte de la science, se doit de mener une propagande antireligieuse, car toute religion est l'opposé de la science et les préjugés religieux en entravent les progrès. Le Comité central de notre parti exige que la propagande scientifique soit rattachée intimement aux tâches concrètes de l'édification communiste. »

Ce langage, qui ne peut que faire sourire, par la naïveté d'un scientisme périmé, n'en est pas moins explicite. Or, cette doctrine est celle qui est imposée par le parti, dans tous les pays « satellites ». Partout, donc, la guerre à l'idée religieuse bat son plein. Mais ce qui est encore plus douloureux pour nous, catholiques, c'est la position prise par l'Eglise orthodoxe russe, envers Rome. La politique de Moscou, au sujet des Eglises se ramène à deux points : 1° donner au patriarche russe toute autorité sur les autres branches de l'Eglise orthodoxe ; 2° dresser cette Eglise elle-même contre le catholicisme.

Ce qui le prouve, c'est la décision adoptée au « concile de Moscou » du 8 au 21 juillet dernier. A ce Concile, toutes les églises orthodoxes furent conviées par le patriarche de Moscou, Alexis. Mais les patriarches de Constantinople et de Jérusalem, les Eglises de Grèce et de Chypre n'y furent pas représentées, et les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie n'y députèrent que le métropolite Alexandre. Les conclusions de ce concile sont restées enveloppées d'un certain mystère. On sait toutefois que le nouveau patriarche de Roumanie se montra particulièrement violent contre le Vatican. L'assemblée vota finalement à l'unanimité une motion

« blâmant le rôle du Vatican dans la fomentation d'une nouvelle guerre et, en général, dans la lutte politique contre la démocratie mondiale. »

Rien ne peut être plus douloureux, pour nous, qu'une aussi abominable calomnie.

En ce qui concerne le « concile œcuménique » des Eglises chrétiennes dissidentes, à Amsterdam,

où se trouvèrent surtout des protestants, le concile de Moscou estima qu'il ne poursuivait qu'une « politique antidémocratique et non des buts religieux ». Le patriarche Alexis fit décider d'autre part que *lui seul* aurait qualité désormais pour régler les relations à entretenir avec les catholiques et les protestants. Naturellement, les autorités soviétiques ont appuyé de tout leur pouvoir les décisions d'un concile qui servait si bien leurs intérêts.

Journellement, depuis lors, nous apprenons que des mesures officielles frappent, en Roumanie, en Bulgarie, en Hongrie, en Tchéco-Slovaquie, en Pologne, la liberté de l'enseignement catholique et en général les droits des catholiques à leur libre apostolat et à leur culte.

L'un des épisodes les plus curieux de cette campagne systématique des Soviets, par l'intermédiaire du patriarche Alexis, a été l'intervention de ce dernier auprès de l'archevêque d'Athènes, Mgr Damascène. Le 16 juin dernier, le patriarche de Moscou écrivait à ce dernier une lettre où, avec les formules habituelles d'exquise politesse orientale, il lui glissait l'avertissement suivant :

« Notre joie a été assombrie par la nouvelle des événements déplorables qui se passent dans le pays de la sainte Eglise de Grèce. Est-il possible que soient permis, dans un pays chrétien, de cruels anéantissements réciproques de milliers et de milliers d'hommes ? Comment peut-on tolérer, du point de vue chrétien, l'exécution d'otages innombrables ? Comment peut-on justifier cette coutume des otages devant le Juge incorruptible du genre humain ? Notre cœur et la conscience de notre sainte Eglise ne peuvent se taire devant ces crimes épouvantables. Nous décidons d'élever la voix de l'Eglise orthodoxe russe, au nom de cette paix philanthropique et miséricordieuse et de complet amour que Notre Sauveur Jésus a apportée à la terre. »

A cette lettre accusatrice, l'archevêque d'Athènes, opposa, dès le 29 juin, une réponse d'où n'est pas absente une douloureuse ironie.

« La douleur de Votre Toute Béatitude, dit-il, est raisonnable, au sujet de l'effusion du sang en Grèce, qui dure depuis longtemps. Mais il est manifeste d'après Sa Lettre que l'ampleur et le sens de ce qui se passe en Grèce n'ont jamais été connus de Votre Toute Béatitude. L'amère vérité n'a pas trouvé, semble-t-il, le moyen de franchir les hautes barrières qui Vous entourent, en sorte qu'elle y arrive jusqu'à Votre âme chrétienne. »

Après ce préambule, l'archevêque réfute point par point les allégations et insinuations du patriarche, il montre qu'en Grèce, une minorité se dresse, « sans pudeur », « par la cruauté et la violence », contre le gouvernement légal, avec l'aide des pays voisins, que cette minorité a versé « le sang fraternel » à flots, commis « des crimes terribles et indescriptibles ».

« On a tué des femmes en leur coupant les membres un à un. On a égorgé des enfants devant leurs parents. Des jeunes filles ont été emmenées et violées. Des prêtres ont été crucifiés, d'autres ont été exécutés par milliers et la plupart d'entre eux ne sont jamais revenus. Enfin on a commencé la rafle des enfants, l'enlèvement des bébés dans les bras de leurs parents, crime que le peuple grec n'avait plus souffert depuis les siècles noirs de la domination des sultans... »

Par une propagande aussi tapageuse que mensongère on a réussi à faire croire que ce ne sont là que les scènes habituelles de la guerre civile. Il n'en est rien. Selon l'archevêque, il s'agit d'une entreprise favorisée du dehors contre le gouvernement légitime, par « des éléments matérialistes et hostiles à la religion chrétienne », qu'il est inutile de désigner plus clairement !

L. Cristiani.

LITURGIE

Q. — La fête de l'Immaculée-Conception dans certaines églises orientales est fêtée le 9 décembre, tandis que chez les Latins et dans certaines églises orientales elle est fêtée le 8 décembre. L'*Ami* pourrait-il nous donner la raison de cette divergence ?

R. — Voici quelques indications, que nous empruntons à l'article *Immaculée-Conception* du *Dictionnaire de Théol. Cath.* et que nous complétons par Dom Bæumer, *Hist. du Bréviaire*.

I. — La fête de la Conception de la B. V. Marie n'est pas d'origine romaine. Elle a pris naissance en *Orient*, où on la célébrait le 9 décembre. Le premier témoignage authentique de l'existence de cette fête remonte à la fin du VIIe s. ou au début du VIIIe (canon de S. André de Crète). A l'époque de Photius (IXe s.) elle était déjà universelle dans l'Eglise grecque, car nous possédons plusieurs homélies de cette époque sur cette fête. Dans le ménologe exécuté par ordre de l'empereur Basile II, en 984, la fête de la Conception est signalée à sa place, au 9 décembre.

II. — En ce qui concerne l'apparition de la fête en *Occident*, nous pouvons grouper sous trois chefs les documents authentiques :

1° *Italie méridionale*. Dans un calendrier liturgique de Naples (entre 840 et 850), gravé sur marbre, on lit, au 9 décembre : *Conceptio Sanctæ Mariæ Virginis*. A cette époque, l'Italie méridionale dépendait encore de l'empire grecque ; nous sommes donc en face d'une importation byzantine, ce que confirme la date du 9 décembre, au lieu du 8, dans l'Eglise latine.

2° *Irlande*. Nous avons trois documents :

a) le martyrologe de Tallaght (IXe ou Xe s.) donne au 3 mai : *Mariæ Virginis conceptio ;*

b) un calendrier versifié (entre 901 et 940), donne, au 2 mai : *Concipitur Virgo Maria...*

c) le calendrier d'Oengus, moine irlandais de Tallaght (début du IXe s.), indique *Feil mar Maire vage* (la grande fête de la vierge Marie) le 3 mai, et, en note : c'est-à-dire sa première origine.

3° *Angleterre*. Nous avons, entre autres :

a) deux calendriers provenant des abbayes d'Oldminster et de Newminster, à Winchester, et rédigés l'un vers 1030, l'autre sous le gouvernement de l'abbé Aefwin (1034-1057) ; la fête y figure au 8 décembre, sous le titre : *Conceptio sanctæ Dei Genitricis Mariæ ;*

b) un martyrologe composé vers 1050, au monastère St-Augustin de Cantorbéry, indique, à la même date : *Item ipso die conceptio S. M. V. ;*

c) le missel de Léofric, évêque d'Exeter, (1050-1073) contient, pour la fête de la conception, au 8 décembre, trois oraisons, dont la première débute ainsi : « *Deus, qui beatæ Mariæ Virginis conceptionem angelico vaticinio parentibus prædixisti...* »

III. — Quelle et l'origine de la fête anglo-saxonne de la Conception de Marie ? Peut-être est-ce un emprunt fait à l'Eglise de Naples par les bénédictins de Winchester. Plusieurs choses semblent trahir l'influence grecque, comme la célébration de la fête en décembre, et, dans les oraisons du missel de Léofric, certaines allusions au protévangile de Jacques (apocryphe sur l'enfance de la Vierge), telle l'annonce de la conception, par un ange.

VI. — D'après ces données historiques, la fête de l'Immaculée Conception ayant indubitablement une origine grecque et étant célébrée primitivement le 9 décembre, certaines Eglises orientales ont conservé cette dernière date, tandis que d'autres, influencées par l'Eglise latine, ont adopté la date du 8 décembre (commandée par celle de la Nativité, 8 septembre).

Q. — Depuis 1936, n'y a-t-il pas un décret de Rome autorisant la célébration de la messe du Christ Souverain-Prêtre, *tous les jeudis* sauf en l'occurence d'une fête double de 1re ou 2e cl. ou d'une férie privilégiée ? Quels sont les rites de cette messe ?

R. — 1° Le 20 décembre 1935, Pie XI, dans son encyclique *Ad catholici sacerdotii*, annonçait en ces termes l'institution de la messe votive du Christ, Prêtre souverain et éternel : « Nous avons cru bon, — après avoir pris conseil de la Sacrée Congrégation chargée de veiller sur les rites catholiques, — de faire préparer une messe votive propre du Prêtre souverain et éternel, Jésus-Christ, et de la faire publier avec la présente Lettre. Cette messe pourra être célébrée tous les jeudis, selon les prescriptions liturgiques. »

Dans le Missel, cette messe est insérée dans le premier groupe des messes votives, qui peuvent être dites, sous certaines conditions, même comme messes conventuelles (au sens canonico-liturgique du mot), au lieu de celle de la férie. Elle est placée au jeudi [1].

2° A la demande du Supérieur général de la Société du Divin-Sauveur [2], Pie XI, par un décret de la S. C. des Rites du 11 mars 1936, a daigné permettre que, dans les églises ou chapelles dans lesquelles se font, le matin et avec l'approbation de l'Ordinaire du lieu, des prières pour la sanctification du clergé, la célébration d'*une* messe votive du Christ-Prêtre, sous certaines conditions, et cela le premier jeudi de chaque mois (ou, avec la permission de l'Ordinaire, le premier samedi).

Ce décret énumérait clairement les jours où ladite messe n'est pas permise ; mais il était muet sur bien des points, notamment sur la qualité de cette messe : était-elle une messe votive privée, ou bien était-elle assimilée à une messe votive solennelle, comme la messe du Sacré-Cœur, le premier vendredi du mois ; — doit-on y dire le *Gloria* et le *Credo*, etc. Des décrets postérieurs (25 novembre 1936, 2 et 12 janvier 1937, 18 février 1937), que nous nous bornerons à résumer ici, ont enlevé tous les doutes.

3° D'après tous ces décrets, une messe votive du Christ-Prêtre, *unique* dans chaque église, peut être célébrée le premier jeudi [3] (ou le premier samedi) de chaque mois, là où se font, le matin, et avec l'approbation de l'Ordinaire du lieu, des exercices particuliers pour la sanctification des prêtres.

A cette messe, on doit dire le *Gloria* et le *Credo* (décret du 25 novembre 1936, ad I) ; elle est considérée comme messe votive solennelle (12 janvier 1937, ad 2) et donc, elle ne comporte d'autre commémoraison, le cas échéant, que celle d'une férie majeure (Avent, Carême, Passion, Vigile, Quatre-Temps) ; on dirait également les oraisons impérées *pro re gravi* ; pour le dernier Evangile, on suit les règles ordinaires. On omet donc, à cette messe, la mémoire de l'office du jour, même s'il s'agit d'une fête double ; on y supprime de même les oraisons du Temps.

4° Quand cette messe privilégiée est-elle interdite, et comment peut-on la remplacer ? Elle est interdite :

a) les jours de fête de N.-S. J.-C., et les jours où l'on fait l'office ou la mémoire de n'importe quelle fête du Christ ; — *b*) la vigile de l'Epiphanie ; — *c*) la Purification ; — *d*) pendant les octaves de l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension, du St-Sacrement, du Sacré-Cœur et les autres octaves des fêtes de N.-S. J.-C.

Les jours énumérés ci-dessus, on dira, *more votivo sollemni* [4], la messe du jour, sans faire mention de la messe du Christ-Prêtre.

e) les 2, 3 ou 4 janvier ; on dira, *more votivo sollemni*, la messe *Puer natus est*, du 30 décembre sans mémoire du Christ-Prêtre ;

f) les jours de fêtes double de Ire classe ou double de IIe classe qui ne sont pas fêtes du Christ ; — *g*) pendant l'octave de Pentecôte ; — *h*) dans les églises paroissiales qui n'ont qu'une messe : les jours de fêtes de précepte, même supprimées.

On dira alors la messe du jour, *more votivo sollemni*, en ajoutant, sous la même conclusion avec la première oraison, les oraisons de la messe du Christ-Prêtre ; la préface sera celle de la Croix (à moins que la messe n'ait une préface propre) ; le dernier Evangile sera celui de la messe du Christ-Prêtre (à moins qu'on n'ait à lire l'Evangile d'une férie commémorée).

i) enfin, le jour de la Commémoraison de tous les fidèles défunts (2 ou 3 novembre), ni la messe, ni la mémoire du Christ-Prêtre ne sont autorisées.

5° Il est évident que la messe du Christ-Prêtre peut être dite également comme messe votive privée, les jours où ces dernières sont permises, et aux conditions ordinaires (sans *Gloria* ni *Credo*, 2e et 3e oraisons du jour, etc.).

[1] Donc, le jeudi, quand l'office est celui d'une férie mineure, on a, au chœur, le choix entre quatre messes conventuelles : celle de la férie occurrente, celle du Saint-Esprit, celle du Saint-Sacrement et celle du Christ-Prêtre

[2] Ce sont les Pères Salvatoriens de la résidence de Berlin qui, dès 1934, avec l'approbation de l'Ordinaire du lieu, organisèrent, chaque mois, le lendemain du premier vendredi, des prières publiques pour la sanctification du clergé de l'univers (voir décret du 11 mars 1936).

[3] Le 8 janvier 1937, la S. C. des Rites a permis aux diocèses d'Allemagne de célébrer cette messe votive le lendemain du premier vendredi du mois. Nous faisons remarquer que cette permission ne vaut que pour ceux à qui elle a été accordée, c'est-à-dire les diocèses d'Allemagne.

[4] C'est-à-dire sans la mémoire d'une fête, même double, simplifiée, et sans les oraisons du Temps.

L'AMI DU CLERGÉ ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

T. R. P. Nicolas, O. P. — **Plaidoyer pour saint Thomas.** — In-8 de 16 p., 20 f. (remise par quantité). — En vente au Couvent des Dominicains, 3, rue Espinasse, Toulouse, 1948.

« D'où vient, se demande l'auteur, que souvent... un panégyrique de saint Thomas ait l'air d'un plaidoyer ? » C'est répond-il, que nous avons peur que « notre fidélité à saint Thomas nous coupe du monde actuel », tant le visage du monde a changé depuis le XIIe siècle. Mais cette peur n'est pas fondée. Car 1° la métaphysique de saint Thomas n'est pas issue de sa conception physique du monde et n'y est pas liée ; 2° elle n'est pas non plus le fruit nécessaire des conditions économiques et sociales du Moyen Age, comme le voudrait la dialectique historique des marxistes ; 3° mais elle vise à l'acquisition des vérités éternelles ; 4° ouverte du reste à toute vérité, d'où qu'elle vienne, et ce dernier trait 5° invite celui qui veut être un authentique disciple à prolonger l'effort du maître vers l'acquisition de toute vérité, quelle que soit sa nouveauté.

C'est en travaillant dans cet esprit que les philosophes et les théologiens actuels pourront prolonger les pensées si profondes du saint Docteur sur la valeur du monde physique, sur la dignité de la nature humaine, sur la capacité que possède notre intelligence de dépasser le monde sensible pour s'élever jusqu'à la connaissance de Dieu par la raison et par la foi, en attendant le « face à face » réservé à la vie future.

Aucune allusion, dans ces pages, aux polémiques récentes (qui heureusement s'apaisent) et dont l'utilisation de saint Thomas par les penseurs modernes était partiellement l'enjeu. Du reste la polémique n'est pas de mise dans la chaire chrétienne et ce discours fut prononcé à St-Sernin de Toulouse pour la fête du Patron des Facultés Caholiques de cette ville. Mais en revanche on y trouvera un exposé serein, très nuancé, largement ouvert à tous les courants nouveaux de la science moderne, montrant parfaitement la place qu'ils peuvent occuper dans la synthèse thomiste, où ils bénéficieront de tout le lumineux rayonnement qui leur viendra d'une solide métaphysique. Et c'est pourquoi nous avons voulu présenter avec quelque détail ce court, mais substantiel écrit.

F.-M. C.

M. Rigobert. — **Un traité de l'Eglise au Moyen Age.** Etude historique et doctrinale du « *De Regimine christiano* » de Jacques de Viterbe. — In-8 de 52 p., 78 f. — Albi, 1947 (en vente chez l'auteur, Institution Saint-Etienne, Valence-d'Albi Tarn). C. c. p. Toulouse 270.67.

Cette brochure est le résumé d'une thèse plus considérable présentée devant la faculté de théologie de Toulouse. A vrai dire, on connaissait déjà le traité de Jacques de Viterbe, surtout depuis l'édition critique qu'en a faite Mgr Arquillière en 1926. Mais le travail de M. Rigobert n'est pas une réplique de l'introduction de Mgr Arquillière. L'auteur s'applique en effet à replacer Jacques de Viterbe dans son milieu du XIVe siècle et à mettre en relief la position relativement modérée prise par lui en face de certaines théories excessives des défenseurs du Saint-Siège. D'ailleurs, au lieu de revendiquer uniquement les droits du souverain pontife, Jacques de Viterbe élargit considérablement son horizon. Il envisage l'Eglise dans son ensemble ; il dresse la structure d'un régime chrétien, d'une organisation sociale pénétrée par la grâce jusque dans ses fondements les plus temporels. Il écrit vraiment « le premier traité de l'Eglise ».

Certaines affirmations de Jacques de Viterbe paraissent aujourd'hui exorbitante ; mais il s'agit de les bien comprendre, et de les replacer dans leur milieu. Si le temporel paraît ici subordonné au spirituel, ce n'est pas que Jacques nie le domaine propre de l'autorité civile ; mais s'adressant à des sociétés fidèles et à des princes chrétiens, tous librement rattachés à l'Eglise par le baptême, il leur rappelle leur obligation d'accepter les lois de la communauté religieuse dont ils sont membres.

La thèse, qui débute par une introduction sur la manière outrancière dont les théologiens défendirent l'Eglise au début du XIVe siècle, comprend deux parties : 1° Etude historique et littéraire du traité ; 2° Contenu doctrinal du *De regimine christiano*. En nous donnant le résumé de son ouvrage, l'auteur nous fait désirer que sa thèse soit bientôt publiée intégralement.

Chanoine J. Varraud, directeur de l'Enseignement religieux du diocèse de Viviers. — **La Famille divine. Manuel d'Enseignement religieux. Fasc. I :** *Le mystère divin.* — Paris, Lethielleux, 1948.

Nous avons parcouru avec grand intérêt ce premier fascicule d'un cours de religion, dont les deux autres parties sont annoncées sous les titres : *La vie divine en nous*, *La vie de l'enfant de Dieu.*

Ce premier fascicule embrasse les questions qu'on avait coutume de grouper sous le nom de *dogme :* Dieu, la Trinité, la Création et les anges, l'Homme et le péché originel, l'Incarnation et la Rédemption, la Vierge Mère, l'Eglise, les Fins dernières. Partout où il l'a pu facilement, l'auteur a substitué aux formules abstraites des termes plus concrets accessibles à l'intelligence des jeunes. Le « Mystère divin » est comparé à une source qui se répand, trouve un obstacle dans le péché, mais voit son cours restauré par le Christ. Finalement, la bienheureuse éternité est l'océan où tout aboutit.

L'exposé des vérités est simple et bien présenté. On admirera par dessus tout la doctrine sûre et très au point dont M. Varraud fait preuve au cours de tout le volume. Ajoutons que partout où la doctrine trouve un écho dans la liturgie, l'auteur n'a pas manqué de le mettre en relief. Enfin des lectures attrayantes empruntées à d'excellents auteurs, écrivains d'Eglise ou simples laïques, ajoutent un intérêt nouveau à la leçon religieuse.

Nous avons beaucoup aimé le chapitre sur la vie de l'Eglise et le rôle de l'Eglise enseignée : l'auteur y présente un excellent résumé doctrinal et pratique de l'« Action catholique ».

On doit souhaiter une large diffusion à cet excellent manuel bien à la portée des élèves des classes même primaires.

P. S. — Un tout petit lapsus, p. 152, note 1 : Arius était prêtre, non évêque.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 2 novembris 1948

Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

Le gérant : A. Bordet.

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

En vente à nos bureaux

PETITE HISTOIRE DE MA RELIGION, par M. le chanoine FOURNIER. — In-12 de 160 p. — L'exemplaire, 40 fr., franco, 60 fr. — Par quantités : voir les prix sur la couverture des 23 et 30 septembre.

DUPLICATEURS "MÉTRO"

ROTATIFS AUTOMATIQUES

Prix Modérés pour tous nos Modèles

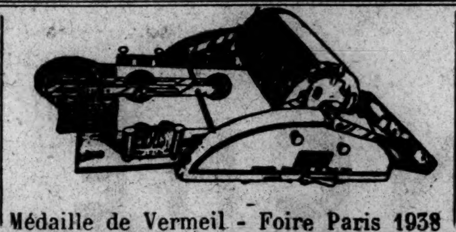

Médaille de Vermeil - Foire Paris 1938

50, Rue Etienne-Marcel PARIS-2e

Téléphone *Central* 98.17

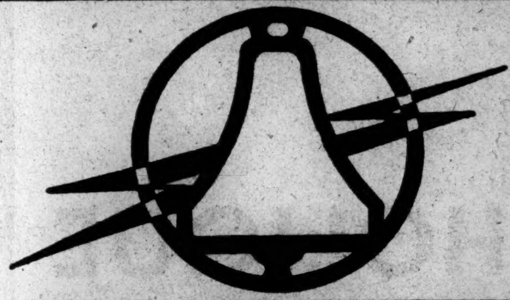

Sonneries électriques de cloches

BACH, Ing. Constructeur
METZ, R. St-Symphorien

TOUTES LES SONNERIES automatiques et horaires
— — Angélus — —
Volée - Tintement - Glas

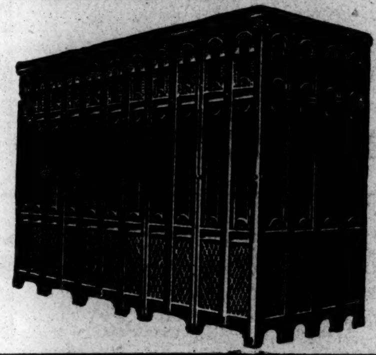

L'Aérotherme « ETNA »

Ets GUIGUET
CHALON-SUR-SAONE

CHAUFFEZ VOTRE EGLISE
OU SALLE D'ŒUVRES
avec le minimum de combustible

Plus de 400 références

LETOUZEY et ANÉ, 87, Bd Raspail, PARIS (VIe)

TRAITE DE DROIT CANONIQUE

EN 4 VOLUMES
publié sous la direction de R. NAZ

Sont parus les tomes :

I. INTRODUCTION - RÈGLES GÉNÉRALES - DES PERSONNES .... 650 fr.
II. DES SACREMENTS .... 250 fr.
III. LIEUX ET TEMPS SACRÉS - CULTE DIVIN - MAGISTÈRE - BÉNÉFICES ECCLÉSIASTIQUES - BIENS TEMPORELS DE L'ÉGLISE .... 400 fr.

Le TOME IV : Procès, délits et peines, est en préparation.

PERSONNAGES POUR CRÈCHES
TOUTES TAILLES
de 3 cm à 80 cm

Fonds de Crèches couleurs

Cabanes démontables

ANGES QUÊTEURS
et
SUJETS QUÊTEURS

Prix intéressants

PARIS - ROME
57, rue de Rennes, PARIS-6e

CHAUFFAGE A LA SCIURE
Poêles à copeaux
« CALORIDOR »
23, rue des Ebazoirs, DIJON

GRANDES ORGUES
HARMONIUMS — PIANOS
Atelier spécial pour toutes réparations
Bonnes occasions
MAISON D. HUMBLOT
17, rue du Grand-Cloître
LANGRES (Hte-Marne)
Fondée en 1921

LIVRES d'OCCASION. Th. LE MEUR
12, place du Théâtre — DIJON
Achat continuel au maximum

L'épuisement nerveux

Perte des forces, fatigue au moindre effort, insomnies, anxiété, manque de volonté, mécontentement constant, maux de tête, de dos, de reins, etc.

Chez ceux qui souffrent de ces troubles comme chez ceux qui se plaignent d'inquiétudes inexpliquées, d'angoisses, de palpitations, de crampes, de raideurs, de tremblements, etc., le traitement magnésien au moyen des Dragées de Magnogène amène généralement un changement total. Grâce au Magnogène, le système nerveux est nourri, équilibré, « rechargé ». Le sommeil redevient paisible, la résistance à la fatigue augmente, on se sent de jour en jour plus vigoureux, plus maître de ses nerfs. La puissance physique et intellectuelle, la capacité de travail s'accroissent. Les Dragées de Magnogène sont en vente dans toutes les pharmacies. V. 1077 P. 8348.